

JANVIER 2024

PLUHERLIN

BULLETIN D'INFORMATIONS



mairie de Pluherlin



www.pluherlin.questembert-communaute.fr



Sommaire

Le Mot du Maire	3
Etat-Civil	4
Urbanisme	5 - 6
• Demandes	
Entre deux bulletins	7 - 15
• Tarifs municipaux	
• Travaux du cabinet médical	
• Un champion de France Pluherlinois	
• Le repas du CCAS	
• Festimômes	
• Plan communale de sauvegarde	
• Logement temporaire	
• Matinées citoyennes	
• Pluherlin : réservoir de bio	
• Les lauréats des "Maisons fleuries"	
• Réflexions autour des consommations	
• La médiathèque	
• Commission énergie	
Informations mairie	16 - 17
• Lutte contre les bruits de voisinage	
• Pièce d'identité	
• La mairie communique	
• Animaux en divagation	
Ecole	18 - 19
• Ecole Sylvain Pradeau	
• Ecole Saint Gentien	
Associations	20 - 32
• Tableau des associations	
• Groupe de randonneur de Pluherlin	
• Amicale bouliste	
• RP team 56	
• Société de chasse	
• Sport et loisirs Rando	
• Les toqués	
• Stone-HR	
• Amicale de l'école Sylvain Pradeau	
• Les amis de bon réconfort	
• Les amis du moulin de la Grée	
• Les amis du palet	
• Apel de l'école St-Gentien	
• Groupe de danses bretonnes	
• Bien vivre à la campagne	
• Chapelle de la barre	
• Comité des fêtes	
• Jumelage	
• Entente St-Marc	
• Club de Gymnastique mixte	
• ESPR	
• Fête du pain	
• Gentienne de Pluherlin	
• Pierokamali	
• Eveil	
Informations diverses	23 - 36
• ARZ'ETANCH	
• Atelier couture	
• ADMR de Malansac	
• Piscine beau soleil	
• SIAEP	
• Les parentillages	
• Lieu d'accueil parents	
• Biodéchêts	
• Pluherlin au fil du temps	
Agenda	38
Calendrier provisoire des fêtes	39

Directeur de la publication :

Jean-Pierre GALUDEC

Création et Impression :

Groupe IMPRIGRAPH

Crédits photos :

Jean-Frédéric Berger (dons)

Michel LE GOFF (dons), Mairie et Freepik.com

Dépôt légal : N° 2492



Informations pratiques

HORAIRES DE LA MAIRIE	Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 00 et le samedi de 8 h 30 à 12 h 00. Téléphone : 02 97 43 31 35 / E-mail : mairie@pluherlin.fr
	Numéro d'astreinte téléphonique du week-end : 07 87 49 25 29 à utiliser en cas d'urgence extrême
HORAIRES DE LA MÉDIATHÈQUE	Mardi et vendredi : 16 h 00 - 18 h 00 Mercredi : 10 h 00 - 12 h 00 et 15 h 00 - 18 h 30 Samedi : 10 h 00 - 12 h 00 Téléphone : 02 97 43 37 41 E-mail : mediatheque@pluherlin.fr
	Une assistante sociale peut vous recevoir sur rendez-vous en mairie en téléphonant au 02 97 61 44 20

Déchetterie de L'Épine à LIMERZEL

Tél.: **02 97 66 13 11**

Déchetterie de Kervault à QUESTEMBERT

Tél.: **02 97 26 12 08**

	Période hivernale (8 mois) Du 1 ^{er} octobre au 31 mai		Période estivale (4 mois) Du 1 ^{er} juin au 30 septembre	
	L'ÉPINE	KERVAULT	L'ÉPINE	KERVAULT
Lundi	Fermée 13 h 30 - 17 h 00	8 h 30 - 12 h 00 13 h 30 - 17 h 00	Fermée 13 h 30 - 17 h 30	8 h 30 - 12 h 00 13 h 30 - 17 h 30
Mardi	Fermée	8 h 30 - 12 h 00 13 h 30 - 17 h 00	Fermée	8 h 30 - 12 h 00 13 h 30 - 17 h 30
Mercredi	8 h 30 - 12 h 00 13 h 30 - 17 h 00	8 h 30 - 12 h 00 13 h 30 - 17 h 00	8 h 30 - 12 h 00 13 h 30 - 17 h 30	Fermée 13 h 30 - 17 h 30
Jeudi	8 h 30 - 12 h 00 13 h 30 - 17 h 00	Fermée 13 h 30 - 17 h 00	8 h 30 - 12 h 00 13 h 30 - 17 h 30	Fermée 13 h 30 - 17 h 30
Vendredi	8 h 30 - 12 h 00 13 h 30 - 17 h 30	8 h 30 - 12 h 00 13 h 30 - 17 h 30	8 h 30 - 12 h 00 13 h 30 - 18 h 00	8 h 30 - 12 h 00 13 h 30 - 18 h 00
Samedi	8 h 30 - 12 h 00 13 h 30 - 17 h 30	8 h 30 - 12 h 00 13 h 30 - 17 h 30	8 h 30 - 12 h 00 13 h 30 - 18 h 00	8 h 30 - 12 h 00 13 h 30 - 18 h 00

Aire de stockage des déchets inertes (gravats) à la déchetterie de l'Épine à LIMERZEL :

L'aire de stockage des gravats est désormais gardiennée
et accessible aux horaires suivants :

Lundi - Mercredi - Jeudi : 13h30 - 17h / Vendredi : 13h30 - 17h30 / Samedi : 9h - 12h

**Le Service Déchets à Questembert Communauté
est ouvert du lundi au vendredi de 9 h 00 à 12 h 30
sur rendez-vous**



JEAN-PIERRE GALUDEC

CHÈRES PLUHERLINOISES, CHERS PLUHERLINOIS,

Dans un contexte international pesant et une conjoncture économique morose, ces derniers mois, les événements liés à la météo auront souvent été au cœur de nos discussions et générés bien des soucis au niveau de notre commune.

Si l'été 2022 avait été celui de la sécheresse et laissant peser un fort risque de départ de feu sur nos Grées, nous étions assez loin de penser que cela puisse arriver après un été maussade. Aussi, cet après-midi de septembre, lorsque l'alerte a été donnée et que d'énormes moyens se sont mobilisés pour lutter contre l'incendie, les difficultés d'accès de certaines zones ont largement compliqué l'action des pompiers sur ces espaces fragiles.

Coincidence ou pas, il se trouve que les services de l'Etat nous demandent de mettre en place un Plan Communal de Sauvegarde pour septembre 2024. Cela consiste à réfléchir à toutes les situations qui pourraient menacer les habitants de Pluherlin (risques naturels ou accidentels) et de les traduire par des actions de sécurisation à mettre en œuvre.

Une réunion publique aura lieu sur ce thème dans le courant du premier trimestre 2024.

Plus récemment, ce sont les tempêtes automnales qui nous ont impactés. Sans atteindre les niveaux de gravité des territoires situés plus à l'ouest ou au nord du département, plusieurs villages ont vu leur alimentation en électricité coupée de quelques heures à plusieurs jours.

Enedis a déployé de grands moyens pour rétablir le service. Le réseau téléphonique a davantage souffert car les lignes aériennes sont encore plus sensibles à la chute des arbres ou de leurs branches.

Je tiens à remercier nos services techniques pour leur réactivité et leur efficacité. Les 65 kilomètres de routes communales ont été rapidement mis en sécurité.

La commune est très sollicitée pour l'entretien des arbres, qu'il s'agisse de leur élagage voire de leur abattage. Je me permets de rappeler que l'entretien des arbres relève de la responsabilité des propriétaires.

Les services communaux sont intervenus le long des routes pour couper et/ou dégager ceux qui étaient tombés ou qui menaçaient de le faire.

Certains riverains n'ont pas attendu que nos services interviennent et se

sont organisés pour l'enlèvement des arbres menaçants. Qu'ils en soient remerciés !

L'équipe municipale travaille sur plusieurs dossiers dont certains vont enfin se concrétiser en 2024. Une partie d'entre-eux a déjà été présentés dans les éditions précédentes.

Le cabinet médical devrait être opérationnel à la fin de l'été. Nous avons fait le choix de construire un bâtiment à hautes qualités environnementales ce qui nous a permis d'aller frapper à la porte de l'Europe et obtenir une aide de 75 000 €. Les infirmières s'y installeront dès l'automne et nous travaillons activement avec notre réseau de partenaires afin que des médecins les rejoignent dans les meilleurs délais.

Le dossier de la salle de sport a lui pris du retard. Le permis de construire a été accepté en début septembre mais accompagné d'une obligation d'installer un ascenseur dans l'extension.

Ceci nous est apparu en total décalage avec le projet initial qui privilégiait l'accueil des personnes à mobilité réduite dans la partie actuelle de la salle.

D'autre part, une telle installation augmentait une nouvelle fois et de manière significative, les coûts d'investissement et créait de nouvelles charges de fonctionnement liées à sa maintenance. Le conseil a décidé de revoir sa copie et a retravaillé le projet afin de rester dans l'enveloppe budgétaire prévue. Le calendrier s'en trouve à nouveau bousculé !

Les travaux vont se dérouler en 2 tranches. La première visant à modifier la structure de la salle afin de recevoir une toiture solaire et de rénover la partie

« vestiaires » est prévue désormais au printemps. La seconde partie des travaux consistant à agrandir la salle côté ouest démarrera avec un léger décalage. Les associations utilisatrices sont d'ores et déjà prévenues de ce changement de calendrier. Une rencontre sera organisée avec elles en début d'année afin de préciser le planning de fermeture de cet équipement.

Tout autre sujet : En tout début d'été prochain, la commune rendra hommage aux victimes de la Grande Métairie.

Il s'agira en effet, de marquer le 80ème anniversaire des événements tragiques qui se sont déroulés le 24 juin 1944 sur le territoire communal. Si chacun est d'ores et déjà, convié à assister à cette cérémonie du souvenir qui aura lieu le samedi 29 juin en matinée, je lance un appel aux plus jeunes, élèves de CM, collégiens et lycéens à s'intéresser à cet événement majeur de l'histoire locale.

Enfin, ce bulletin se fait l'écho de nombreuses initiatives ou manifestations qui prennent forme sur notre commune.

Aussi, je renouvelle mes remerciements à toutes celles et ceux qui sont à l'origine de ces propositions. Elles sont autant d'occasions d'aller vers les autres et de partager de bons moments de convivialité.

Toute l'équipe municipale se joint à moi pour vous souhaiter une belle année 2024, qu'elle vous garde en bonne santé et vous permette de voir se concrétiser vos projets les plus chers.

Bien amicalement.

Jean-Pierre GALUDEC



NAISSANCES

* Uniquement les naissances avec autorisation de presse.

13 naissances dont :

- ▶ **GUILLORE Élio** né le 10 février
- ▶ **GUÉNÉGO Elya** née le 16 février
- ▶ **DO VALE GRANJA Mayronn** né le 07 juin
- ▶ **LE PRÉ Mia** née le 07 juillet
- ▶ **DANILO Olympe** née le 30 août
- ▶ **SOUDAN Indira** née le 29 octobre
- ▶ **UGUEN Léo** né le 4 décembre



4 PACS

5 MARIAGES



DÉCÈS

- ▶ **KLOP Frédéricus** décédé à l'âge de 60 ans
- ▶ **DUMOR Hervé** décédé à l'âge de 75 ans
- ▶ **KERMORVANT Rex** décédé à l'âge de 76 ans
- ▶ **LE MÉNELEC Jean** décédé à l'âge de 90 ans
- ▶ **SIMONNOT née MIORCEC de Kerdanet Odile** décédée à l'âge de 88 ans
- ▶ **MAGNEN née JOSSE Maryvonne** décédée à l'âge de 77 ans
- ▶ **BACONNAIS née LEPelletier Gisèle** décédée à l'âge de 85 ans
- ▶ **MOUTIA née ROMBAUT Marie** décédée à l'âge de 71 ans
- ▶ **DANILO née JOUZIER Louise** décédée à l'âge de 88 ans
- ▶ **HUMEAU Jean-François** décédé à l'âge de 74 ans
- ▶ **SPARZA Marc** décédé à l'âge de 63 ans
- ▶ **LEROY née QUENNESSON Andrée** décédée à l'âge de 79 ans
- ▶ **BON Daniel** décédé à l'âge de 85 ans
- ▶ **PRIOUL Mathurin** décédé à l'âge de 73 ans
- ▶ **NORREEL Jacques** décédé à l'âge de 72 ans
- ▶ **APPLINCOURT Pascal** décédé à l'âge de 82 ans
- ▶ **THOBIE Jean-Gilles** décédé à l'âge de 71 ans
- ▶ **BARDET Jacques** décédé à l'âge de 64 ans

DEMANDES DE PERMIS DE CONSTRUIRE ACCORDÉES EN 2023 :

CONSTRUCTION DE MAISONS INDIVIDUELLES

NOMS DES DEMANDEURS	ADRESSE	NOMS DES DEMANDEURS	ADRESSE
SCI la Rocheure	Champ de l'étang	LEPART Marie-Lise	Rue Julien Minier

AUTRES

NOMS DES DEMANDEURS	ADRESSE	NATURE DE LA DEMANDE
GARCON-MOREL Aldric et Sabrina	Impasse de la Buissonnière	Garage
FIAND Gérard et Nicole	Chez les Glumeaux	Garage
MALNOE Fabrice et JAGUT Anne	Route des Landaises	Extension
SOUFFOY André	Rue de Tournebride	Garage
BRAUD Emmanuel	Métairie de Talhouët	Création et modification d'ouvertures
GAEC Richard JACOB	Le Cran	Construction de deux hangars
Mairie de Pluherlin	Rue Saint-Hernin	Rénovation des vestiaires
CAUVET Claude	Rue Julien Minier	Garage et carport
Mairie de Pluherlin	Rue Saint-Hernin	Création d'un cabinet
CHENEL Montaine	Couëdel	Extension
EMEREAU Jean-François	Carévin	Rénovation
GUIHO Arnaud	Le Cormier	Préau
GAEC de Lanvaux	Lanvaux	Création d'un hangar
BEVAN Pierre-Yves	Hameau du Galli	Extension et carport
LE MENELEC Roland	Chemin de Bézy	Carport
BERTHY Alain	Le Fol	Garage
CHAPLAIS Hervé	Belzoeuvre	Extension

DEMANDES DE DÉCLARATIONS PRÉALABLES DE TRAVAUX ACCORDÉES EN 2023 :

CLOTURES

NOMS DES DEMANDEURS	ADRESSE	NOMS DES DEMANDEURS	ADRESSE
STAUB Johann	Champ de l'étang	REMY Claude	Carguillotin
RICHARD Michel	Pré de l'Alouette	CLAPIES LE REGENT Maryline	Rue du Clos du Pré
RIVIERE Aurélien	Impasse du Cotet		

AUTRES

NOMS DES DEMANDEURS		NATURE DE LA DEMANDE
GODDERIDGE Klervi	Carbouede	Modification d'ouverture
MARCHAND Johanne	Impasse du Béchis	Modification d'aspect extérieur
BARDET Jacques	Hameau des Doux Amis	Carport
JOLY Jonathan	Saint Prabut de Brambien	Création et modifications d'ouvertures
LE GARNEC Mickaël	La ville Blanche	Création d'ouverture et modif aspect extér.
EDF ENR	Trébrun	Installation photovoltaïque
TREMUREAU Laurence	Grée de Kerpena	Modification d'ouverture
SONNET Yves	Hameau de la Pichonnerie	Création d'ouvertures
SOURIEAU Michèle	Saint Nicolas	Modification d'ouverture
OLLIGO Johan	Rue de la Pichonnerie	Modification d'ouverture
DANILO Yannick	Place du Patillet	Division en vue de construire
EDF ENR	Trébrun	Installation photovoltaïque
SARL HUBY Fabrice	Belzoeuvre	Travaux sur construction existante
ALLOUCHERIE Camille	Chez les Glumeaux	Modification aspect extérieur
QUENARDEL François	Rue Saint Hernin	Installation photovoltaïque
WEALE Camille	Couedel	Modification d'ouvertures
DANILO Yannick	Rue Julien Minier	Division en vue de construire
FIAND Gérard	Chez les Glumeaux	Création d'ouverture
PONDAVEN Maël	Cartudo	Réfection toiture, création et modif d'ouvert
PONDAVEN Maël	Cartudo	Réfection toiture
BOCHU Benjamin	Cartudo	Extension, création et modif d'ouvertures
OLLIGO Hubert	Caringay	Extension
THIBON Norbert	Berthé	Modification d'ouverture
GUIOT Patrice	Petit village	Extension
LE REGENT Camille	Carjavel	Installation photovoltaïque
DHAHAR Christiane	Cour de Bois Bréhan	Création d'ouverture
FERNANDEZ Jean-Marc	Rue de la Fontaine aux Bretons	Modification d'ouverture
BURBAN Bernard	Chemin de Bézy	Division en vue de construire
BARDET Fabienne	Hameau des Doux Amis	Pergola bioclimatique
EVAIN Yves-Pierre	La Maison Neuve	Installation d'une piscine tubulaire
AUBERT-MOULIN Jeannine	Couedel	Réfection
LUCAS Joseph	Le Carbouede	Coupe et reconstruction
LOGER Diane	Carbouede	Modification de l'aspect extérieur
CAP SOLEIL	Penan	Installation photovoltaïque
AUBERT Françoise	Rue du Clavaire	Modification de l'aspect extérieur
LEMARIE Cédric	La Ville Au Val	Extension
Mairie de Pluherlin	Rue de la Pichonnerie	Division en vue de construire
FRAUD André	Landes de Lanvaux	Coupe et reboisement
GAEC BREIZH SIMM	La Bande	Installation photovoltaïque
NAEL Fabienne	Rue Saint Hernin	Fermeture carport
NAEL Fabienne	Rue Saint Hernin	Création carport

TARIFS MUNICIPAUX 2024

SALLE LES GREES

INTITULE	PARTICULIER				ASSOCIATION	
	JOURNEE		JOUR SUPPLEMENTAIRE CONSECUTIF A JOURNEE		JOURNEE	
	Commune	Hors Commune	Commune (1/2 tarif)	Hors Commune (1/2 tarif)	Commune	Hors Commune
Grande Salle	154 €	216 €	77 €	108 €	GRATUIT pour 2 utilisations par an. Au-delà, faire une demande.	Pour association : tarif particulier hors commune.
Grande Salle + Hall	232 €	325 €	116 €	162,50 €		
Grande Salle + Hall + Office	319 €	447 €	159,50 €	223,50 €		
Grande Salle + Office	242 €	338 €	121 €	169 €		
Petite Salle	105 €	147 €	52,50 €	73,50 €		
Petite Salle + Hall	183 €	256 €	91,50 €	128 €		
Petite Salle + Hall + Office	270 €	378 €	235 €	189 €		
Petite Salle + Office	192 €	269 €	96 €	134,50 €		
Les 2 salles	259 €	363 €	129,50 €	181,50 €		
Les 2 salles + Hall	336 €	470 €	168 €	235 €		
Les 2 Salles + Hall + Office	423 €	592 €	211,50 €	296 €		
Les 2 Salles + Office	347 €	485 €	173,50 €	242,50 €		
Le Hall (Vin d'honneur)	78 €	---	---	---		
Office	---	---	---	---		
Déclenchement intempestif alarme ou utilisation inadaptée du téléphone	50 €	50 €	---	---	50 €	50 €

INTITULE	PARTICULIER		ASSOCIATION	
	Commune	Hors Commune	Commune	Hors Commune
Vidéo projecteur - sono	71 €	91 €	71 €	91 €

CAPACITÉ D'ACCUEIL MAXIMUM DE LA SALLE	
Les 2 salles	295 personnes assises et 373 personnes debout
la grande salle	204 personnes assises et 257 personnes debout
la petite salle	91 personnes assises et 115 personnes debout

Acompte de 50% à la réservation

Cautions : 1000€ (dégradation), 200€ (ménage), 50€ (alarme ou téléphone de secours)

Entre deux bulletins

ANCIENNE ECOLE

Capacité : 80 personnes	PARTICULIER				ASSOCIATION	
	JOURNEE		JOUR SUPPLEMENTAIRE CONSECUTIF A JOURNEE		JOURNEE	
INTITULE	Commune	Hors Commune	Commune (1/2 tarif)	Hors Commune (1/2 tarif)	Commune	Hors Commune
Vin d'honneur	56 €	79 €	--	--	GRATUIT	Faire une demande
Réunion	72 €	100 €	--	--		
location salle	176 €	247 €	88 €	123,50 €		
utilisation cuisine de la cantine	102 €	143 €	--	--		
	PARTICULIER		ASSOCIATION			
INTITULE	Commune	Hors Commune	Commune	Hors Commune		
Vidéo projecteur - sono	45 €	63 €	Gratuit	63 €		

Caution : 500€ + forfait chauffage particulier : 50€ /location du 15 octobre au 15 avril

SALLE FRANCOISE AMBOISE

	ASSOCIATION				PARTICULIER
	JOURNEE		JOUR SUPPLEMENTAIRE CONSECUTIF A JOURNEE		
INTITULE	Commune	Hors Commune	Commune	Hors Commune	Commune
Vin d'honneur (uniquement en cas d'indisponibilité de l'ancienne école et pour des obsèques)	--	--	--	--	57 €
Réunion / séminaire commerçants pluhérinois (uniquement dans le cadre de leur activité commerciale)	117 € Y compris sono	--	--	--	--
location salle (uniquement pour des activités culturelles)	--	175 €	--	88 €	--
	ASSOCIATION				
INTITULE	Commune	Hors Commune			
Vidéo projecteur - sono	Gratuit	58 €			

Caution : 500€

CONCESSIONS DANS LE CIMETIERE

INTITULE	TARIFS
Concession de 30 ans	160.00 €
Concession de 50 ans	243.00 €
Mini concession (pour urne funéraire) 15 ans	254 00 €
Renouvellement mini-concession pour 15 ans	127.00 €
Reprise de concession avec caveau	449.00 €

REDEVANCE D'OCCUPATION TEMPORAIRE DU DOMAINE PUBLIC

1 € / par m² et par an pour l'occupation du domaine public par les commerçants.

TRAVAUX DU CABINET MÉDICAL

Les démarches actives menées depuis plus d'un an pour permettre le retour de l'offre médicale sur notre commune prennent enfin corps.

En effet, si les difficultés techniques mais surtout administratives ont compliqué les démarches, aujourd'hui les marchés sont signés et les travaux démarreront courant février. Nous projetons l'ouverture du bâtiment et sa mise à disposition pour la rentrée 2024.

Voici le plan de financement prévisionnel de ce projet. Vous noterez que nous avons finalement renoncé à aller chercher une aide auprès de la Région Bretagne mais que nous avons décroché celle de l'Europe. Cette subvention nous permet de limiter le reste à charge prévisionnel pour les finances communales à 71 792€ soit seulement 22% du coût total prévisionnel de l'opération.

DÉPENSES	Montant HT	RECETTES	Montant HT
Maîtrise d'œuvre	43 880 €	Subvention Union Européenne	74 015 €
Travaux	254 200 €	Subvention DSIL/DETR	71 958 €
Aménagement extérieur	22 150 €	Subvention département Morbihan - PST	93 000 €
		Fonds de concours ADS	9 465 €
		Autofinancement	71 792 €
TOTAL	320 230 €	TOTAL	320 230 €

Si nous n'avons pas encore de réponse précise de médecins pour leur venue sur la commune, nous y travaillons avec les partenaires du secteur médical qui nous accompagnent depuis le début.

UN CHAMPION DE FRANCE PLUHERLINOIS !

Une nouvelle année qui débute avec son florilège de promesses pour un certain nombre d'entre nous. C'est sans doute encore plus vrai pour notre champion de France amateur en titre depuis le 24 juin à Cassel, Killian VERSCHUREN. Ce mois de janvier est le grand saut dans le monde professionnel puisqu'il prépare ses valises pour partir en stage en Espagne avec sa nouvelle équipe pro : Décathlon AG2r la Mondiale. Février le verra débiter ses premières courses continentales sous contrat pro.

Que de chemin parcouru depuis l'été 2016 et ses premiers coups de pédales avec la Roue Pluherlinoise et l'Amicale cycliste Questembertoise ! En 2020 il rejoint la team U Nantes Atlantique puis en 2021, il intègre le VCP Loudéac en Nationale 1 c'est à dire la porte du monde professionnel.

C'est sous les couleurs de ce club breton qu'il brillera et commencera à se faire un nom au sein du peloton national jusqu'à l'apothéose du 24 juin et son arrivée au sommet du mur de Cassel.

Contacté par quatre clubs professionnels après cette victoire il optera début juillet pour Décathlon... Depuis, les courses s'enchaînent en France mais également en Espagne et en Italie où il verra passer à côté de lui (en mode locomotive) Pogacar et sa garde rapprochée.

Que d'efforts pour atteindre ce niveau ! Soixante courses par an depuis 2021, six cent kilomètres par semaine à l'entraînement et seulement quatre week-ends passés depuis début 2023 à la ville aux lièvres auprès de ses parents et des chevaux dont il aime s'occuper : un sas de décompression important pour trouver l'équilibre indispensable à notre jeune champion de 21 ans.

Nous lui souhaitons une belle année pour ce départ dans un monde professionnel qu'il va côtoyer et découvrir au fil des mois !



LE REPAS DU CCAS

Comme chaque année, le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) a convié les anciens de la commune, pour le repas traditionnel réservé aux plus de 73 ans. 109 invités ont été accueillis par les membres bénévoles pour les servir à table, dans une ambiance des plus conviviales, animée par le groupe Stone Hir.

Jean-Pierre GALUDEC, le Maire, n'a pas manqué à cette occasion, de saluer dans cette salle, les deux convives les plus âgés : Céline DANILO et Pierre FRÉOUX nés en 1932, sans oublier nos deux doyens de la commune, qui sont en EHPAD : Yvonne DUCAUD née en 1927 et Lucien LUCAS né en 1930.



FESTI' MÔMES

Le festival que petits et grands attendent avec impatience !

C'est pendant les vacances de la Toussaint que Festi' Mômes a posé ses bagages dans les différentes contrées de Questembert Communauté.

Le samedi 4 novembre la compagnie la Bobèche nous a offert un spectacle de quarante minutes féériques : Autour de 2 marionnettes surprenantes d'expressivité c'est tout un monde plein d'humanité qui nous a été offert.

Merci aux artistes (Mathilde, Emilie et Gilles) pour cette belle parenthèse qui nous a fait oublier pendant quelques moments une météo particulièrement morose. Merci aux Agapanthes pour leur accueil chaleureux.

Merci aux échanges qui font du bien et merci aux bénévoles qui ont permis d'organiser au mieux ce spectacle.



PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE (PCS)

L'incendie qui s'est déclaré en tout début d'après-midi, ce lundi 4 septembre a parcouru un peu plus de 6 hectares sur nos grées. Les pompiers sont intervenus rapidement et efficacement pour circonscrire ce sinistre.

Ils ont, pour ce faire, dû déployer de gros moyens matériels et humains. Plus de 110 hommes et une trentaine d'engins issus de dix centres de secours allant de Ploërmel à Sarzeau et de Plumelec à Redon se sont relayés jusqu'en soirée.

En fin d'après-midi, un hélicoptère bombardier d'eau est même arrivé en renfort depuis les Charentes pour aider à noyer les nombreux points chauds qui subsistaient.

Les pompiers du centre de secours de Rochefort-en-Terre sont restés en surveillance plusieurs jours durant afin d'éviter toute reprise.

Cet évènement a mis en évidence plusieurs choses. Tout d'abord, les circonstances ont été favorables pour que les services de la commune puissent faire face aux demandes de soutien et de logistique des services de secours.

En effet, l'incendie s'est déclaré en journée et chacun s'est rendu disponible et s'est impliqué pour répondre au mieux aux besoins d'ordre technique ou administratif. Qu'en aurait-il été d'un déclenchement le week-end ou en soirée ?

Par ailleurs, l'incendie s'est déclaré dans une zone relativement accessible si bien que les engins et le matériel de lutte ont en grande partie pu être acheminés au cœur du sinistre. Le constat est qu'un départ de feu dans la partie des Grées située plus à l'ouest, de l'autre côté de la départementale, aurait posé bien plus de problèmes d'accès et donc provoqué de plus grands dégâts encore.

Les incendies ne sont pas les seuls risques à prendre en compte sur la commune. Le risque météorologique (vent, neige, verglas,...), celui d'un accident d'un véhicule transportant des matières dangereuses ou encore le risque d'inondation sont répertoriés. Aussi, la préfecture nous impose la réalisation d'un Plan Communal de Sauvegarde. C'est un document qui

doit comporter toutes les procédures d'alerte et de mise en sécurité des personnes de la commune.

Aussi, si les circonstances rendaient nécessaire son déclenchement, chaque acteur serait en mesure d'y trouver tous les moyens et les indications pour faciliter l'action des services de secours.

On y trouvera par exemple, les salles réquisitionnées pour accueillir les personnes concernées par l'accident et/ou les victimes ou encore les coordonnées des différents acteurs économiques et techniques du territoire en capacité d'être mobilisés ou encore les coordonnées des

personnes en incapacité de se déplacer ou nécessitant une prise en charge particulière.

Si les élus et agents de la commune font partie des premières personnes mobilisées, des habitants dans chaque village et dans chaque quartier seront aussi impliqués notamment pendant la phase d'alerte.

A l'issue de ce travail de rédaction qui va durer quelques semaines, un document de synthèse sera mis à la disposition de chacun. Ce dernier sera présenté en réunion publique dans le courant du premier trimestre 2024.



LOGEMENT TEMPORAIRE

Depuis 1 an, 3 familles accueillies

En octobre 2022, le logement temporaire de Pluherlin, un T3 de 60 m², avec 2 chambres accueillait ses premiers locataires. Après quelques travaux de remise en état, dont 2 journées de peinture par des bénévoles et l'achat de mobilier, il était prêt pour être loué.

Ce logement est situé au rez-de-chaussée dans le bâtiment de l'ancienne mairie, en plein bourg, à proximité des services et transports. Il est lumineux et assez spacieux.

Pour rappel, l'équipe municipale et le CCAS conscients de la tension existante en termes de logement sur notre territoire ont souhaité proposer à la location cet appartement à des personnes qui se retrouvent sans logement et en difficultés pour en trouver un autre rapidement.

Un contrat est conclu pour 4 mois renouvelables. Le logement est meublé, équipé et loué toutes charges comprises. Les personnes sont accompagnées par une association pour trouver un logement pérenne.

Après un an de fonctionnement, nous sommes très satisfaits de cette expérience.

C'est en effet, trois familles qui ont pu être accueillies, 4 adultes et 8 enfants au total.

Les deux premières familles ont pu trouver à se reloger à Pluherlin.

« Ce logement nous a permis de souffler et de chercher plus sereinement un nouveau logement » exprime un des locataires.

Si vous êtes intéressé par la location de cet appartement, n'hésitez pas à vous adresser directement au CIAS de Questembert Communauté qui centralise les demandes. Aussi, à savoir qu'un logement temporaire similaire existe dans le centre de Questembert.



MATINÉES CITOYENNES

Une matinée citoyenne a eu lieu mardi 24 octobre pour le désherbage du cimetière avant la Toussaint. Merci aux participants venus en renfort de l'équipe technique, ce fut un très bon moment d'échange et de partage.

Pour l'année 2024, valorisons notre commune, mobilisons-nous et créons du lien, lors de **4 matinées** qui seront organisées :

Le samedi 23 mars 2024 pour des travaux divers (entretien de chemins, de croix, rangement de la médiathèque, ...)

Les semaines du 03 au 08 juin 2024 (S23), du 02 au 07 septembre (S36) et du 21 au 26 octobre (S43) pour le désherbage du cimetière.

Ces inscriptions devront se faire auprès de la mairie pour une bonne organisation.



PLUHERLIN : RÉSERVOIR DE BIODIVERSITÉ

Nous avons tous conscience de vivre dans un territoire préservé avec une diversité d'habitat en bon état écologique.



A l'initiative du comité biodiversité ; pour œuvrer concrètement à la préservation de notre environnement, la commune a décidé de se faire aider (pour une durée de 5 ans) et de se tourner vers l'aide de professionnels. Il s'agit dans un premier temps d'effectuer un diagnostic de la biodiversité et dans un second temps d'y réaliser des inventaires puis à son terme d'évaluer l'état de notre biodiversité communale. Ainsi nous pourrions bénéficier des conseils et d'un bon outil de sensibilisation pour mieux connaître et préserver notre patrimoine naturel.

La Ligue de Protection des Oiseaux (LPO) propose aux collectivités une démarche exemplaire à travers des méthodes de gestion écologique des espaces verts.

Le programme Refuges LPO nous accompagne tout au long de cette démarche grâce à sa technicité et son expertise.

Créer un Refuge LPO permet de :

- Mettre en place des mesures qui s'intègrent au PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable) du PLUi ;
- Devenir acteur de la trame verte et bleue pour préserver la biodiversité ;
- Entrer dans un réseau national de refuges permettant de reconstituer des « continuités écologiques » ;
- Valoriser les espaces urbains, péri-urbains et le patrimoine local ;
- Sensibiliser et éduquer nos concitoyens à la biodiversité, faire

comprendre l'importance de son respect ;

- Impliquer et réunir nos concitoyens autour d'actions locales ;
- Valoriser notre collectivité par une démarche moderne engagée.

En tant que collectivité, l'inscription Refuge LPO implique :

- Une évaluation de la biodiversité de nos terrains et des spécificités écologiques par les chargés d'étude de votre LPO locale ;
- Une réflexion sur les aménagements naturels intéressants pour la faune et la flore sauvages ;
- Un plan de gestion des espaces verts ou du terrain ;
- Un accompagnement dans la mise en place de notre projet mené par le référent Refuges de la LPO locale, au plus près de la commune.

LES LAURÉATS DES « MAISONS FLEURIES » RÉCOMPENSÉS

Samedi 2 décembre, Anne BÉGO, référente au fleurissement de la commune, a procédé à la remise des prix du concours des maisons fleuries. Ce fleurissement fait partie du cadre de vie de notre collectivité.

Dix participations étaient enregistrées cette année.

Se classent aux 3 premières places : Armel et Huguette DUGUÉ, Loïc PIRON et Pierre KÉRAVAL.

Suivent ensuite à égalité : Anne CRÉTÉ, Marie-Thérèse HOUEIX, Jean-Louis et Jeannine JOURDAN, Annick LE RÉGENT, Anne LUCAS, Gisèle LUCAS et Anne-Marie SIKORSKI.

C'est un moment agréable et de partage, nous attendons vos inscriptions en mai pour l'année 2024.



RÉFLEXIONS AUTOUR DES CONSOMMATIONS ÉNERGÉTIQUES

Depuis plusieurs mois, s'inscrivant dans une approche environnementale, la commune mène plusieurs actions visant à réduire ses consommations énergétiques et sa dépendance aux énergies fossiles.

La forte augmentation des coûts de l'énergie nous incite à en faire davantage. En effet, la facture d'électricité de la commune tournait autour de 20 000€ annuels et compte-tenu des nouveaux contrats, elle va être multipliée par 2 soit 40 000€ de dépenses à inscrire au budget 2024. Ce contexte inflationniste renforce notre volonté de maîtrise des coûts.

Deux pistes d'économies sont étudiées, l'éclairage public et la maîtrise des dépenses de chauffage des salles communales. Sur le premier sujet, cela s'est déjà traduit par la diminution des temps d'allumage.

Les plages horaires sont aujourd'hui limitées à la sécurisation des départs des cars le matin et prennent fin dès 21h00 le soir. Seul l'éclairage dit de sécurité, soit 6 points lumineux sur les 268 présents sur la commune, reste en fonction en centre bourg durant la nuit.

Autres actions décidées, l'éclairage des arbres autour de l'église va être arrêté, le nombre de mâts du lotissement « Le Champ de l'étang » va passer de 11 initialement prévus à 4. Nous réfléchissons également à éteindre un mât sur 2 dans les

anciens lotissements.

Du côté des salles, nous sommes désormais plus vigilants quant à leur mise à disposition. En période de chauffage, nous essayons de proposer l'espace le plus adapté à la demande en fonction notamment du nombre de personnes à accueillir. La salle dite de « l'ancienne école » nécessite l'allumage de sa chaudière « fuel » plus d'une demi-journée avant son utilisation.

Faudra-t-il limiter son utilisation pendant la période hivernale ? Les locataires privés devront désormais s'acquitter de 50€ fléchés « chauffage » pour couvrir en partie ces frais supplémentaires.

La maîtrise des coûts passe nécessairement par celle des consommations et s'impose à chacun. Produire tout ou partie de l'énergie que l'on consomme est aussi possible.

À titre indicatif, voici les chiffres de l'évolution de la consommation d'électricité sur Pluherlin sur 4 années :

À population constante entre 2018 et 2021, notre consommation a

augmenté (tous acteurs confondus) de 7%. Notre commune ne produit que peu d'énergie et est donc dépendante d'autres territoires.

La production éolienne est une possibilité, cependant, en juin 2021, nous avons fait le choix de geler ce type d'installations pendant la durée de notre mandat. Aussi, nous considérons avec intérêt la piste du solaire. La centrale installée sur la médiathèque dès 2012, réinjecte sur le réseau l'électricité ce qu'elle produit. Cela rapporte pour près de 8 000€ par an.

Les conditions de rachat rendent aujourd'hui, ce type de contrat peu intéressant. Il vaut mieux privilégier l'autoconsommation.

C'est ce montage qui est envisagé pour la centrale qui sera installée sur la salle de sport dans le cadre de sa réfection.

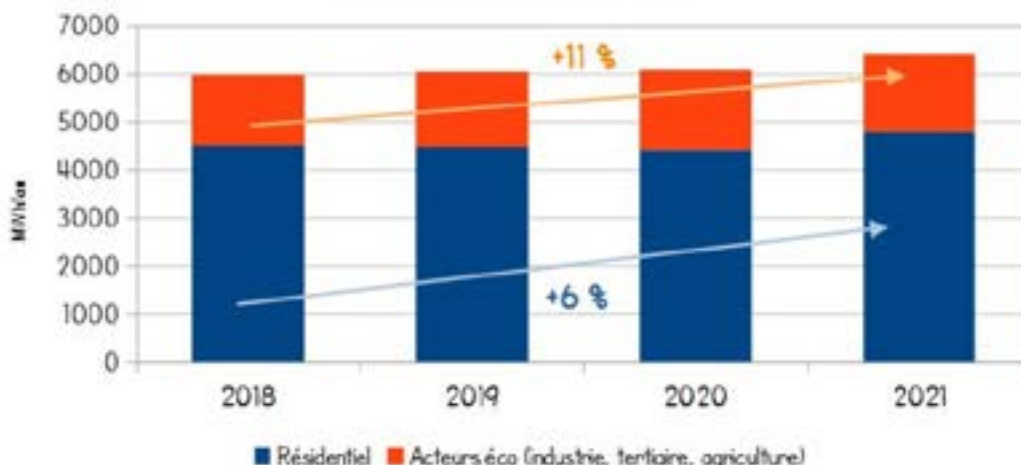
Plus généralement, la loi APER qui vise à encourager le déploiement des énergies renouvelables au niveau national, invite chaque commune à identifier les zones favorables.



Données en MWh / an

Evolution des consommations électriques sur Pluherlin

Source : Agence ORE, basé sur données SDES



LA MÉDIATHÈQUE

Au fil des saisons, la médiathèque se renouvelle !

L'automne fût animé à la médiathèque de Pluherlin avec notamment la journée festive du samedi 7 octobre durant laquelle nous avons eu plaisir à vous voir nombreux pour profiter de la vente de documents retirés des collections.

Cette journée fût embellie par les photographies de Bruno Treca qui nous a partagé avec enthousiasme son expédition au Groënland. L'après-midi, ce sont les musiques et pas de danse du groupe Stone Hir qui nous ont emportés sur les chemins de la bonne humeur.

Je tiens à remercier chaleureusement le public présent, Stone Hir, Bruno Tréca et les bénévoles de la médiathèque qui ont permis la réussite de cette journée.

L'automne 2023 fût aussi l'occasion d'apprécier le conte de Matao Rollo : « Dans ta tour – des papillons et des corbeaux dans ta mémoire » à la salle Françoise d'Amboise, le samedi 18 novembre.

Une représentation financée et organisée par Questembert Communauté en collaboration avec la médiathèque de Pluherlin, qui a rencontré un franc succès.

Les élèves de CE1, CE2, CM1 et CM2 de l'école Saint-Gentien ont eu la chance de rencontrer Bruno Tréca à la médiathèque de Pluherlin, dans le cadre de l'exposition de photos de son expédition au Groënland. Un moment de partage apprécié des élèves et du photographe, également organisateur de « la longue route » que vous pouvez suivre sur facebook et youtube : « les rencontres nautiques de Bruno ».



Un nouveau nom et un nouveau logo pour les 13 médiathèques en réseau

Un nouveau site internet et une application mobile pour 2024

« 13 à la page » est le nouveau nom, choisi par les élus et médiathécaires du territoire, pour le réseau des médiathèques de Questembert Communauté. Une nouvelle identité partagée entre les 13 médiathèques

du territoire pour promouvoir et renforcer le réseau de lecture publique communautaire. La mise en service d'un nouveau logiciel de gestion des bibliothèques et d'un nouveau site internet a entraîné la fermeture des

médiathèques du 20 au 25 novembre pour que bénévoles et professionnels soient formés afin de mieux répondre à vos attentes.



Au programme de l'année 2024

En 2024 l'équipe de votre médiathèque vous proposera de nouveaux jeux, une offre de lecture renouvelée au fil de l'année, des animations de loisirs et culturelles variées.

Du 21 au 26 mai 2024 aura lieu le salon du livre jeunesse de Questembert organisé par la ville de Questembert et Questembert Communauté en partenariat avec les communes. Durant ce salon, des auteurs et illustrateurs

viendront à la rencontre des élèves du territoire. Vous pourrez découvrir les livres de ces auteurs à la médiathèque avant le salon du livre qui se déroulera sous les halles de Questembert les 25 et 26 mai 2024.

Suivez notre actualité sur notre site internet :

www.13alapage.qc.bzh

et notre page facebook [mediathequedePluherlin](https://www.facebook.com/mediathequedePluherlin)

La médiathèque et vous

Vous êtes artisan, artiste, passionné ? Vous souhaitez partager votre expérience ? Contactez-nous pour en échanger.

Vous êtes féru de jeux de société ? Contactez-nous pour mettre en place des animations ludiques ponctuelles.

Vous êtes disponible les mercredis après-midi ? Contactez-nous, pour intégrer l'équipe des bénévoles.

L'équipe de la médiathèque vous présente ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année et vous remercie de votre fidélité !

Nelly GRUCHIN

Responsable de la médiathèque de Pluherlin et l'équipe des bénévoles.

Médiathèque de Pluherlin

13 bis, rue du Taillis
56220 PLUHERLIN

Mail : mediatheque@pluherlin.fr

Tél : **02 97 43 37 41**



BRUITS de voisinage

Tous responsables
Tous concernés

LUTTE CONTRE LES BRUITS DU VOISINAGE

Les travaux d'entretien, de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- ▶ du lundi au samedi de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 19 heures
- ▶ les dimanches et jours fériés de 10 heures à 12 heures.



RECENSEMENT CITOYEN

Chaque jeune Français doit, à compter de son 16^{ème} anniversaire et jusqu'à la fin du 3^{ème} mois qui suit, se faire recenser. Ce recensement citoyen est obligatoire et permet de s'inscrire aux examens et notamment au permis de conduire. De plus, ce recensement permet à l'administration de vous inscrire automatiquement sur les listes électorales à 18 ans. La démarche se fait à la mairie de domicile. L'intéressé doit se munir de :

- > Sa pièce d'identité en cours de validité
- > Un justificatif de domicile
- > Le livret de famille

En cas de changement d'adresse : Il est important, si vous déménagez entre la date de votre recensement et la Journée Défense et Citoyenneté, d'indiquer votre nouvelle adresse au Centre du Service National de Brest (09.70.84.51.51).

CARTE D'IDENTITÉ NATIONALE (CNI) OU PASSEPORT

Les dossiers pour l'obtention d'un passeport ou d'une CNI sont uniquement instruits sur rendez-vous.

Il est possible d'effectuer une pré-demande en ligne, à partir du site internet dédié sécurisé

<https://moncompte.ants.gouv.fr/>.

La présence du demandeur est obligatoire y compris pour les personnes mineures. Il est impératif de connaître la date, le lieu de naissance et tous les prénoms du/des parent(s).

Rappel : La première demande et le renouvellement de la carte d'identité sont gratuits sauf en cas de perte ou de vol (25 €).

Mairie de Questembert

Place du Général de Gaulle
02 97 26 11 38

etatcivil2@mairie-questembert.fr

Depuis le 2 août 2021, une nouvelle CNI est apparue, plus petite que l'ancienne, elle est au format carte bancaire et contient une puce électronique.

Lors de la demande de carte d'identité, il sera indispensable de donner ses empreintes digitales pour qu'elles soient mises dans la puce de la carte.

Comme pour les passeports, une double vérification sera effectuée, d'abord au moment de l'instruction puis lors de la remise de la carte.

Les empreintes figurent donc obligatoirement dans la puce de la carte mais elles ne seront pas conservées dans le traitement national si le titulaire de la carte en fait la demande.

Il n'est évidemment pas obligatoire que tous les citoyens soient munis d'une telle carte à partir du 2 août 2021.

En revanche, aucune carte nationale d'identité à l'ancien format ne pourra être délivrée à partir de cette date.

Vous n'avez donc pas besoin de renouveler votre carte actuelle de manière anticipée si elle est encore valide.

Ce n'est qu'à partir de 2031 que vous ne pourrez plus voyager dans l'espace européen avec votre ancienne carte.



LA MAIRIE COMMUNIQUE !

Facebook : 378 abonnés IntraMuros : 336 abonnés

La page facebook et la page IntraMuros de la mairie se développent grâce à vous !

En effet, nous informons nos abonnés sur d'éventuelles coupures d'eau ou d'électricité, comme nous partageons aussi les événements de la commune et des alentours.

Nous essayons de communiquer au

maximum par le biais de ces réseaux sociaux afin de dynamiser l'image de la commune.

Ces deux outils sont parfois très utiles pour vous envoyer des notifications sur des « alertes » de dernières minutes.

C'était notamment le cas lors de l'incendie des Grées ou de la tempête Ciaran.

Nous espérons que vous serez davantage à vous abonner à ces pages afin de recevoir les notifications et connaître l'actualité de la commune, en temps réel.



ANIMAUX EN DIVAGATION

Tout animal errant ou en état de divagation sur le domaine public peut être capturé et conduit au centre animalier de Ploeren (SACPA), si l'animal est identifiable, le propriétaire de l'animal sera contacté (d'où l'importance du tatouage ou de la puce et de signaler tout changement de propriétaire ou de domicile, au fichier central canin).

Pour les animaux identifiés (tatouage ou puce électronique) et non identifiés, les délais de garde en fourrière sont de 8 jours ouvrés et francs.

A l'issue de ce délai, si l'animal est jugé adoptable par le vétérinaire,

il est proposé gratuitement, tatoué et vacciné, à une association de Protection Animale.

Conformément à la législation (art. L211-24 du Code Rural), le groupe SACPA est autorisé à encaisser les frais directement et pour son

compte, auprès des propriétaires qui récupèrent leurs animaux en fourrière.

Si l'animal nécessite des soins particuliers, ces frais seront à la charge du propriétaire.

VigiPets.fr

**Animal perdu, trouvé ?
Déclarez-le sur VigiPets.fr**



**1 animal est perdu toutes les 10 minutes...
Ayons tous ensemble le réflexe VigiPets !**

@VigiPets

ECOLE SAINT GENTIEN

Thème d'année : En route pour les JEUX 2024

Cette année, l'école mettra en avant les activités sportives pour se préparer aux jeux Olympiques et paralympiques 2024.

Nous proposerons diverses activités sportives, les élèves de primaire bénéficieront également d'une animation encadrée par une intervenante UGSEL sur le KinBall en janvier 2024.

Interventions musique et Spectacle de Noël

Depuis septembre, Céline, professeur de musique, propose des séances hebdomadaires à toutes les classes.

Elle nous a aidé à préparer notre spectacle de Noël qui a eu lieu le vendredi 22 décembre à la salle de L'Asphodèle de Questembert.

C'était ainsi l'occasion de se rassembler autour du thème de Noël, de chanter et de danser.

Lors de nos séances de musique, quelques résidentes de l'EHPAD de Rochefort-en-Terre se sont joints à la classe de PS et MS pour chanter avec les enfants. Elles ont apprécié leur compagnie.

Ce fût des moments riches en partage et en émotions.



Ma rentrée avec l'UGSEL

Comme chaque année, notre école a participé au jeu Ma Rentrée Avec l'UGSEL.

Cette année le but était de trouver une combinaison de couleurs afin de gagner des pièces de puzzles, représentant les Phryges des JO 2024.

Projet d'établissement 2023-2027

Notre projet d'établissement arrive à son terme. Nous allons le renouveler durant cette année scolaire.

Auparavant, nous allons faire un état des lieux du précédent projet. Nous consulterons la mairie, et les associations de l'école pour inscrire notre projet dans le territoire de Pluherlin. Les nouvelles orientations diocésaines sont aussi un guide pour intégrer de nouvelles dynamiques à notre établissement.

L'équipe éducative remercie tous les parents, tous les intervenants et les différents acteurs qui permettent à l'école de réaliser tous ses projets.

Stéphanie RYO, la directrice se tient à votre disposition tout au long de l'année pour tout renseignement ou inscription.

Vous pouvez la contacter par téléphone 02.97.43.37.44 (le jeudi) ou par mail : eco56.stge.pluherlin@e-c.bzh



ECOLE SYLVAIN PRADEAU

La nouvelle rentrée scolaire s'est merveilleusement bien passée.

Les élèves de maternelle ont découvert leur classe réaménagée. Armoires, casiers, meuble « cuisine » ont remplacé les très vieux meubles.

Les élèves des classes élémentaires se sont retrouvés dans la cour pour danser à l'unisson. Après un échauffement en musique, ils ont appris une chorégraphie, un bon moyen d'intégrer tous les élèves dans la joie et la bonne humeur et faire une reprise en douceur.

Pendant ce temps, l'Amicale des parents d'élèves organisait un petit pot d'accueil autour d'un café pour favoriser la rencontre entre nouveaux et anciens parents d'élèves. Cette organisation a été appréciée par tous.

Cette année, deux services civiques viennent renforcer l'équipe d'enseignantes. Cela favorise notamment la mise en place des APQ, (activités physiques quotidiennes) très appréciées par les enfants.

Les CM participeront au Cross du collège en novembre dans le cadre de la liaison CM2-6ème. Cette année a pour toile de fond « les jeux olympiques ».

La flamme a déjà pris place au-dessus de nos porte-manteaux. Dès la deuxième semaine, les enfants du CP au CM2 ont pris le chemin de la piscine de Questembert pour un cycle de 10 séances. Les appréhensions du départ se sont évanouies pour laisser place au plaisir. Les exercices s'enchaînent et les progrès se remarquent. En début d'après-midi,



les élèves bénéficient de quinze minutes de lecture silencieuse. Ce temps est apprécié d'autant plus que des livres neufs ont pris place sur les nouvelles étagères financées par la mairie.

Pour la deuxième année scolaire, l'école a bénéficié du plan bibliothèque, lancé par l'Education Nationale en partenariat avec la municipalité, afin d'enrichir les fonds de livres.

Cette année, la classe de cycle 2 a intégré le programme intergénérationnel d'actions en faveur de la nature porté par la LPO (la Ligue pour la protection des oiseaux) intitulé « Drôles d'oiseaux ».

Il met en lien deux établissements, une école et un EHPAD, sur 4 séances pédagogiques : de la sensibilisation au monde des oiseaux, en passant par des ateliers de construction de blocs de graisse, de mangeoires et de nichoirs à l'observation de ces animaux dans leur milieu naturel.



Ce programme facilite les rencontres entre les générations et des liens se tissent. L'ensemble des élèves du CP au CM2 a bénéficié d'une intervention « vers le zéro déchet » d'Elisabeth Nouël, chargée de la prévention déchets sur la communauté de communes de Questembert. Cette intervention fait suite à notre opération de nettoyage du Moulin Neuf réalisée le 29 septembre.

Toutes sortes de déchets ont été ramassées du plus courant au plus insolite : un body, un appareil auditif... Les élèves de maternelle ont fait une sortie d'automne autour du château.

Ils feront régulièrement ce trajet pour observer les changements de la nature au fil du temps. Les projets s'enchaînent.

Pour tout renseignement, vous pouvez joindre Claire JURGENSON, la directrice au 02 97 43 35 09.



Annuaire des associations

ASSOCIATION	CONTACT	TELEPHONE	MAIL
Assoc. culturelle PALET	LECLERC Christian	06 09 47 35 24	cl56220@icloud.com
Assoc. culturelle RANDO. PEDESTRES	JOVE Claude	06 67 72 36 65	jove.claude@orange.fr
Gentienne (foot)	KLOP Romain	06 17 08 56 88	romainklop@outlook.fr
Entente Sportive Pluherlin Rochefort-en-Terre (basket)	JAGUT Laurence	06 73 69 92 45	jagut-lau@wanadoo.fr
Société de chasse	ROUSSEAU Damien	06 82 39 12 04	
OGEC de l'école St Gentien	JAFFRELOT Julie		anthony-julie.allain@orange.fr
APEL de l'école St Gentien	TASTARD Elodie	06 72 65 43 22	bego.elodie@hotmail.fr
Club des aînés	HOUEIX Marie-Thérèse	06 45 02 05 74	houeix-m@orange.fr
Gymnastique	ROBERT Anita	02 97 43 34 78	
Les amis de Bon Réconfort	ROUILLE Gwénaél	06 79 40 49 46	guenael-rouille@orange.fr
Sports et loisirs	LE MENELEC Claude	06 30 58 50 53	claudel.menelec@wanadoo.fr
Association de protection du patrimoine	ALLAIN Jean	06 77 56 26 78	jean.allain11@wanadoo.fr
Comité de la fête du pain	ALLAIN Jean	06 77 56 26 78	jean.allain11@wanadoo.fr
AEP	Mme JEGO	06 83 88 40 66	
Chapelle de la Barre	BEGO Daniel	06 70 73 48 09	danannie56@gmail.com
Chapelle de Cartudo (Entente St Marc)	MELUC Catherine	06 18 13 00 30	
Amicale bouliste	LE ROCH Jean-Claude	06 09 93 07 14	jcleroch@orange.fr
Les toqués pluherlinois	QUELLEC Lydie	06 84 55 20 02	lestoquespluherlinois56@gmail.com
Bugalé piélin (danse bretonne)	TANGUY Christian	06 87 79 19 99	bugale-pielin@orange.fr
Comité de jumelage avec Incourt (Belgique)	TANGUY Christian	06 87 79 19 99	jumelage-pluherlin@orange.fr
Arz scène (théâtre)			
Théâtre enfant	Animateur	07 60 93 08 80	contact@bigornotprod.com
Breiz compétition auto	LE MENELEC Audrey	06 99 59 69 71	
Piérokamali (gym douce, zumba, pilates)	M. AUDUREAU	06 12 64 85 16	pielin.multisports@gmail.com
Sports loisirs Pluherlin – Douzik (volley, badminton)	PIPAUD Sébastien	06 67 28 99 19	asso.sports.loisirs.pluherlin@gmail.com
La roue pluherlinoise	MAGNEN Christophe	06 83 73 37 68	chmagnen@free.fr
Stone Hir	PATARD Pierre	06 82 32 29 94	pierrepatard@gmail.com
Comité des fêtes	QUENARDEL François		cdfpluherlin@gmail.com

ASSOCIATION CULTURELLE - RANDO PÉDESTRE

Notre groupe s'étoffe chaque année de nouveaux membre désireux de pratiquer la marche et la découverte des sentiers environnants.

Les marcheurs sont au nombre de 120 inscrits, avec une moyenne de 70 à chaque randonnée, répartis en 3 groupes de niveaux différents permettant à chacun d'y trouver sa place, en fonction de sa condition physique et de ses amitiés.

Un calendrier des lieux de randonnées est fixé chaque année, par une équipe d'encadrants bénévoles qui ne demande qu'à s'enrichir humainement.

Nous organisons 2 marches par mois, l'une sur la commune, l'autre sur des communes environnantes avec l'appui, quand c'est possible, des marcheurs locaux qui nous font découvrir leurs sentiers.

Pour la convivialité, chaque début de saison en septembre, nous nous retrouvons pour l'assemblée générale suivie d'un repas, et puis en février pour partager la galette des rois, ceci permet de passer un agréable moment pour discuter ensemble autour d'une table.



AMICALE BOULISTE DU BOURG DE PLUHERLIN

La saison 2023 s'est déroulée de façon satisfaisante avec des concours bien disputés et une affluence correcte. Les rencontres aller / retour avec PEILLAC et PLOËRMEL ont été très disputées dans une ambiance chaleureuse.

Le jeudi 21 septembre a eu lieu le repas de fin de saison qui a rassemblé une cinquantaine de membres. Les sept premiers terrains de boules ont été rénovés au printemps avec le concours de la mairie pour les matériaux.

Les cinq restants seront mis en œuvre dès que le temps le permettra, sachant que nous avons déjà préparé les plaques béton. L'assemblée générale a eu lieu le vendredi 12 janvier à l'ancienne école avec réélection du bureau. L'amicale bouliste vous souhaite une bonne année 2024.



LA ROUE PLUHERLINOISE RP TEAM 56

L'association La Roue Pluherlinoise a connu une saison riche en évènements sportifs en proposant des sorties aux cyclos tous les dimanches jusqu'au 31 décembre 2023, mais aussi en participant à des randos caritatives comme à Péaule avec "la Benoît Vaugrenard" le 16 septembre et "la Coeur de Bretagne" à Malestroit le 2 juillet.

Nous étions aussi présents cette année à des randos voisines le 27 août à Malansac et le 3 septembre à Saint Jacut, et nous étions invités par le club cyclo de Malestroit le 24 septembre pour faire un circuit en commun.

Les cyclos ont demandé au bureau d'organiser notre deuxième contre la montre le samedi 2 septembre autour d'un circuit de 11,31 km à Pluherlin, qui s'est terminé par un moment très convivial.

La rando cyclo des grées de Pluherlin du dimanche 22 octobre a été très réussie puisqu'elle a attiré 87 cyclos qui ont apprécié un nouveau circuit orienté au nord dans une matinée ensoleillée.

Nous avons aussi participé au Téléthon le week-end du 8 et 9 décembre en nous associant au défi de pédaler pendant 24 heures sur Motomed ou Home trainer à l'Ehpad de Rochefort en Terre avec les résidents, le personnel, les pompiers et le club de Basket de Pluherlin.

L'après-midi, nous étions aussi présents au Téléthon de Malestroit pour effectuer un circuit de 66 km.

Nous aurons des nouvelles vestes aux mêmes couleurs que nos maillots à partir de la reprise au mois de mars et nous pouvons d'ores et déjà vous communiquer quelques dates de notre agenda :

- **3 février 2024** : assemblée générale

- **13 avril 2024** : spectacle musical humoristique et festif avec Job Lagadec à la salle Françoise d'Amboise

- **15 juin 2024** : sortie annuelle du club

Les nouveaux adhérents sont toujours les bienvenus dans notre équipe de 40 cyclos en s'informant et en s'inscrivant en ligne sur notre site :

<https://www.larouepluherlinoise.com/>

Nous vous souhaitons une bonne et heureuse année 2024 !



SOCIETE DE CHASSE DE PLUHERLIN

Pour cette saison, la société communale de chasse de PLUHERLIN totalise 36 chasseurs.

En 2023, nous avons eu un retour positif concernant nos actions de vente de repas « fricassée » ou « terrines de chevreuils/sangliers » à emporter. Ces ventes seront donc renouvelées en 2024.

Depuis l'été 2023, des battues régulières, en partenariat avec les communes limitrophes, ont permis d'augmenter le nombre de prélèvements de sangliers, limitant ainsi leur prolifération sur notre territoire communal.

Nous remercions l'ensemble des propriétaires pour leurs mises à disposition annuelles de terres, et restons toujours à leur écoute pour répondre favorablement à leurs besoins.

À retenir : **le dimanche 9 juin 2024** aura lieu le concours de boules bretonnes.

SPORTS ET LOISIRS RANDO DES GREES 2023

Un grand merci à la météo !

Après 2 jours de fléchage sous une pluie battante et une journée de samedi grisâtre et pluvieuse, nous attendions, dimanche matin, le soleil tant annoncé par Météo France.

C'est ainsi, qu'à partir de 7h00, la météo a pris miraculeusement un air de printemps, les randonneurs commencèrent donc à s'inscrire. Ils furent 1 063 à braver les conditions météorologiques (665 pédestres, 315 vététistes et 83 cyclos).

Les chutes étaient à craindre pour les vététistes, mais heureusement, juste un accident sans grande conséquence et quelques bobos. Quant aux pédestres, sur des sentiers limites praticables, tous ont apprécié l'accueil des bénévoles, la soupe à

l'oignon, le pain d'épices et surtout la beauté du paysage Pluherlinois, malgré les restes de l'incendie de l'été dernier...

L'association Sports et Loisirs remercie tous ses bénévoles, la commune, les propriétaires de terrains privés et les pompiers de Rochefort-en-Terre sans qui la randonnée n'aurait pas lieu. Ainsi, pour les remercier l'association a organisé un repas le 23 septembre dernier à la salle des Grées, très apprécié par ces derniers.

Pour information, pour les personnes intéressées au projet de l'association, une assemblée générale se tiendra le **9 février**.

Merci encore à tous et à l'année prochaine.



LES TOQUÉS PLUHERLINOIS

L'association "Les Toqués Pluherlinois" a pour but d'échanger, de découvrir et de partager les plaisirs de la cuisine, dans une ambiance conviviale.

Nous remercions Pascal KERBOURIOU, fondateur de l'association, pour avoir assuré les cours pendant de nombreuses années. Suite à son départ, le nouveau bureau a décidé de continuer à faire vivre cette association.

Les cours ont lieu le **3^{ème} vendredi de chaque mois** et sont assurés par Guy, passionné de cuisine. La cotisation annuelle est de 20 €.

Pour tout renseignement sur l'association, vous pouvez nous contacter par mail à l'adresse suivante : lestoquespluherlinois56@gmail.com

Nous vous souhaitons une belle et heureuse année 2024, pleine de saveurs.

STONE-HIR

STone-Hir fête sa première année de fonctionnement. Fort de son répertoire musical en constante évolution, STone-Hir anime et fait danser le village et les alentours.

Cette année, notre temps fort fut l'animation du Fest-noz à Rochefort-en-Terre d'une durée de 2h30 de danses diverses et très variées, appréciées par la foule de danseurs. Nous avons également animé la soirée de la chapelle de Bon Réconfort, la journée porte ouverte de la médiathèque, le repas du CCAS de nos séniors ainsi que le repas de Noël organisés à la Salle les Grées.

Par ailleurs, le groupe organise des répétitions ouvertes au public au cours desquelles le nombre de danseurs(euses) augmente régulièrement. Ce sont des moments de partage conviviaux où chacun

peut nous écouter et/ou danser. Nous profitons de la mise à notre disposition de la salle Françoise d'Amboise. Elle nous permet de régler nos rythmes et nous positionner devant un public. Nous envisageons de programmer davantage de séances en 2024.

Débutants, initiés, curieux, chaque lundi soir, vous êtes invités à venir nous écouter lors de nos répétitions, dans la salle des associations. Ces répétitions nous permettent d'étoffer notre répertoire de danses et de musiques à chanter.

Valérie, Violaine et Sandrine apportent leurs voix et ont parfaitement trouvé leur place au sein du groupe ce qui

fait de STone-Hir une formation complète et dynamique.

Vous pouvez retrouver nos dates et suivre notre activité sur Facebook : Stone Hir



L'AMICALE DE L'ÉCOLE PUBLIQUE SYLVAIN PRADEAU

Comme chaque année, l'amicale a tenu un chalet lors des illuminations de Rochefort en Terre. Cette année nous avons remis à l'honneur le fameux vin chaud de l'école aux arômes épicés et le chocolat chaud maison, ainsi que crêpes et bière locale (le chalet se situait devant la mairie).

Aussi, le **mardi 23 janvier** 2024, l'amicale aidera l'équipe pédagogique à l'organisation des portes ouvertes de l'école, de 17h à 19h.

Au programme :

- Rencontre avec l'équipe pédagogique ;
- Visite de l'école : classes / matériel pédagogique / cantine ;
- Présentation de la pédagogie par niveaux ;
 - Témoignages de parents et d'élèves de l'école (de la maternelle au CM2) ;
 - Moment convivial autour d'un verre.

Pour rappel, l'amicale des parents d'élèves a pour but de créer du lien entre les parents, soutenir la communication entre l'école et les parents d'élèves et organiser des actions d'auto-financement pour les sorties scolaires de tous les élèves de l'école.

Contact mail : amicalespradeau@gmail.com



LES AMIS DE BON RECONFORT

Ils ont organisé leur fête annuelle de la chapelle le samedi 26 août. C'est ainsi que 92 équipes étaient inscrites pour le concours communal, belle affluence, preuve de l'engouement des joueurs Pluherlinois pour cette épreuve.

Fait majeur cette année : 10 équipes de jeunes boulistes ont participé à la compétition.

Après les trois tours éliminatoires durant l'été, les meilleures équipes se sont rencontrées, lors de cette fête annuelle, le samedi 26 août à la chapelle. Voici les résultats :

- Finale du grand concours communal remportée par HOELLARD Aurélien et BEGO Nicolas aux dépens de PROVOST Franck et MELUC Florian.
- La petite finale a vu la victoire de PROVOST Jean-Philippe et MAGRE Yvon contre FORTIN Sébastien et TASTARD Serge.
- Le concours féminin a quant à lui été remporté par BRUNEL Maëva et LECLERC Alexandra, contre ROUSSEAU Jade et FEIDEL Christelle.
- La première place du concours jeunes revient à LUCAS Robin et HAUROGNE Valentin devant LUCAS Landry et MAGNEN Timothée.
- À la troisième place se trouvent : JOLIVET Gabriel et HAUROGNE Yann.

Tous les champions ont été récompensés par différents trophées, coupes et lots offerts par les entreprises Pluherlinoises et de la région. Merci à tous les participants, les sponsors et bien sûr aux bénévoles.

Après la messe, la fricassée préparée par le Restaurant du Pont d'Arz et servie par les bénévoles, a connu un grand succès, d'autant plus que la soirée était animée par le groupe local Stone Hir.

Le samedi 21 octobre, à la chapelle, l'association avait invité le photographe reporter Hervé JOSSO, ancien facteur de Pluherlin. Il y a projeté son film « AUBRAC, des lumières et des hommes ».

Le cinéaste fait découvrir son amour pour cette belle région de France ainsi que les émouvantes rencontres avec la population locale, à une soixantaine de personnes.

En aparté du film, il a fait défiler plus d'une centaine de photos prises lors des premières « fête du pain ». Merci à lui pour ces bons moments.

L'association vous souhaite une bonne et heureuse année 2024.



LES AMIS DU MOULIN DE LA GRÉE UN PREMIER CHANTIER PARTICIPATIF

Alors que les travaux pour la rénovation du moulin de la Grée avaient commencé l'hiver dernier, l'association a proposé un premier chantier participatif le samedi 21 octobre.

Celui-ci, ouvert à toutes et tous, a consisté à dégager la végétation près du moulin sur une parcelle des Espaces Naturels Sensibles (ENS) du Conseil Départemental du Morbihan. L'association a obtenu pour cela une autorisation d'occupation temporaire et une convention est en cours de préparation pour un partenariat de l'association avec le département.

C'est donc une dizaine de bénévoles, munis de coupes-branches, de sécateurs et de tronçonneuses, qui ont bravé la pluie pour débroussailler la zone. Un repas a été servi par l'association le midi pour les récompenser de leurs efforts.

D'autres chantiers suivront, les prochaines étapes consisteront à poursuivre l'aménagement de la zone de chantier et à construire des échafaudages en bois pour pouvoir commencer les travaux de maçonnerie et de taille de pierres.



ASSOCIATION CULTURELLE

AMIS DU PALET

Après avoir représenté le lancer de palet Pluherlinois, lors de multiples concours durant la belle saison, le temps est venu des entraînements.

Ainsi le jeu est ouvert à tous, initiés ou non, les lundis et samedis de 14h30 à 18h30. L'adhésion est de 10€ à l'année. Des planches et palets sont mis à disposition.



GROUPE DE DANSES BRETONNES

Depuis de nombreuses années le groupe de danses bretonnes de Pluherlin permet à une trentaine de personnes de se retrouver le jeudi soir autour de son animateur Christophe.

Ces cours permettent à chacun de retrouver les pas des danses ancestrales, d'apprendre de nouvelles danses ou de revoir les danses oubliées qui reviennent au programme des groupes de musique.

Et puis lors des Fest Noz ou Fest Deiz les danseuses et danseurs peuvent partager leurs passions à l'écoute des différents groupes de musiques bretonne.

Ces passionnés accueillent chaque année de nouveaux adeptes, n'oublions pas que Pluherlin à maintenant un groupe breton de musiciens Stone Hir.

APEL DE L'ECOLE ST GENTIEN

Une nouvelle année scolaire a commencé dans la bonne humeur et sous le soleil, pour accompagner notre repas à emporter du 30 septembre dernier. Pour cette occasion nous avons voulu créer un moment de partage et de convivialité entre parents d'élèves, autour d'un verre. Ce temps d'échange a été agréable et apprécié de tous : anciens et nouveaux parents ont pu se rencontrer.

Notre association a pour but de créer du lien entre parents tout en soutenant les intentions pédagogiques et éducatives de l'équipe enseignante. Nous organisons également des actions tout au long de l'année afin de financer en partie les différents projets et les sorties scolaires de l'école St Gentien.

Nous sommes aussi en étroite collaboration avec les membres de l'OGEC, sans qui l'école n'existerait pas ! Ensemble, nous allons rythmer l'année scolaire de différentes ventes : pommes en janvier, saucissons/bières en mars.... (avis aux amateurs)

En ce qui concerne les animations, les enfants ont participé à l'arbre de Noël en compagnie de notre très cher Père Noël venu de loin ! Ils auront la possibilité de partir à la recherche d'objets insolites lors de la chasse à l'œuf sur le site du Moulin Neuf le **13 avril prochain**.

Et pour clôturer l'année scolaire ils auront l'honneur de nous présenter leur spectacle lors de la kermesse du **30 juin**. Elle se déroulera comme l'an dernier, sur le terrain de la salle des Grées. Nous vous attendons avec impatience !

Nous en profitons pour souhaiter la bienvenue aux nouveaux membres de l'association.

Enfin, nous vous souhaitons une belle et heureuse année 2024 !

COMITÉ DES FÊTES DE PLUHERLIN

Pour la deuxième année consécutive, un repas de Noël a été organisé le 16 décembre dans la salle des Grées, avec presque 200 couverts.

Une équipe de 30 bénévoles (dont le père Noël) a géré avec efficacité cette soirée, avec l'intervention d'un magicien (Olivier l'illusionniste) qui a animé l'apéritif et le repas avec une prestation d'illusionnisme autour de la magie des bulles.

Les convives se sont régalés puis la soirée s'est poursuivie avec des danses orchestrées par le groupe Stone-Hir. (photo soirée dansante).

N'hésitez pas à contacter le Comité des Fêtes à cdfpluherlin@gmail.com, et éventuellement rejoindre l'équipe des bénévoles !

Pour rappel, le Comité des Fêtes gère également le matériel associatif qui s'est étoffé depuis un an (tables, vaisselle, barnum, appareils de cuisson, ...); n'hésitez pas à contacter le Comité pour toute demande d'adhésion (associations de Pluherlin) ou de location :



materiel.cdfpluherlin@gmail.com

L'Assemblée Générale du Comité des Fêtes se tiendra le **02 février** dans l'ancienne école, tous les pluherlinois y sont les bienvenus, et le Conseil d'Administration se tiendra au même endroit le **09 février**.



L'ASSOCIATION « BIEN VIVRE À LA CAMPAGNE » DE PLUHERLIN ORGANISE SON PREMIER TROC DE PLANTES.

En 2008, des habitants de différents hameaux de Pluherlin, Malansac et Questembert, dans un secteur proche de l'axe routier Questembert-Redon, se réunissent dans le but d'échanger sur le bien vivre ensemble.

Ils décident de créer une association, principalement autour de deux sujets de préoccupation : le projet de prolongement de la 2X2 voies sur la RD775 et un projet éolien sur le même secteur. Les réunions annuelles sont l'occasion d'échanger lors de rencontres conviviales autour d'un repas. En 2017, un projet de construction de 3 à 6 éoliennes se précise sur le secteur de l'épine à Malansac. L'association se structure et se recentre sur la défense des habitants concernés par ce projet. Après avoir perdu les différents recours, l'association reste vigilante sur le respect des contraintes en matière d'environnement et d'urbanisme. Le projet est actuellement ajourné.

L'association Bien Vivre à la Campagne souhaite aujourd'hui s'ouvrir à des échanges autour d'actions concrètes contribuant à améliorer l'environnement et le cadre de vie des citoyens.

Notre première initiative sera un troc de plantes et graines au printemps prochain. L'association BVC est naturellement preneuse de toute suggestion allant dans le sens du BIEN VIVRE A LA CAMPAGNE.

Le samedi 13 avril 2024 de 14H à 18H dans la salle de l'ancienne école (près de la mairie) aura lieu un échange de plantes : arbustes, vivaces, graines, plantes diverses

issues de vos nettoyages de printemps... Plutôt que de jeter au compost ou à la déchetterie, pensez au recyclage ! Qui n'a pas taillé des arbustes (qui, mis en terre peuvent garnir une autre haie), séparé des plants de vivaces, enlevé des bulbes en surnombre, ou eu envie de se séparer de plantes encombrantes ? Alors pour que les nouveaux jardins s'enrichissent de vos tris, nous vous proposons de nous retrouver le samedi 13 avril après-midi. Au plaisir de vous rencontrer ce jour-là pour échanger des plantes, des graines mais aussi vos « trucs et astuces » sur le jardin !

Pour nous contacter : Dominique au 06.43.95.30.84 ou Claude au 06.67.72.36.65



CHAPELLE DE LA BARRE

L'association a organisé diverses festivités durant l'année qui vient de se terminer. Tout d'abord, le vide-greniers du 14 mai. Le moules-frites avec la fouée, l'animation musicale du 24 juin. Le concert de l'école de musique de Malansac le 9 juillet ; la chapelle étant malheureusement trop petite pour accueillir le public.

Pour l'année à venir, le vide-greniers se déroulera le **19 mai** et la fête de la chapelle le **15 juin**.

Concernant les réalisations, nous venons d'acquérir le chapiteau de Michel LE BRUN, que nous remercions pour l'avoir mis à disposition gracieusement pendant plusieurs années.

Pour les projets, nous allons réaliser un jeu de boules bretonnes sur le terrain situé face à la chapelle. Nous allons également investir dans des tee-shirts pour les bénévoles qui œuvrent pour la restauration de notre chapelle.

Nous vous souhaitons une bonne année 2024 et comptons sur votre présence pour nos évènements.



JUMELAGE

Le saviez-vous que notre commune de Pluherlin est jumelée avec Incourt commune de Belgique (Wallonie) ? La charte du jumelage entre les deux communes a été signée en août 2012 lors de la fête du pain par le bourgmestre de Incourt et le maire de Pluherlin.

Pourquoi la Belgique et la commune d'Incourt ?

Pour fêter ses 20 ans, l'association culturelle (ACP) a recherché une commune en Europe ayant une fête autour des vieux métiers et du pain. La commune d'Incourt a été la seule à répondre.

Depuis, chaque année en mai des échanges ont lieu entre nos deux communautés. De très forts liens se sont créés entre les habitants de nos deux communes, des liens devenus des amitiés qui perdurent.

En mai 2023, nous avons accueilli nos amis belges. En 2024, nous nous rendrons en Belgique **le week-end de l'Ascension (8-12 mai)**.

Incourt, située à 40 km de Bruxelles, entre Liège et Namur, est une commune dans une région vallonnée avec de nombreuses abbayes, ses particularités, ses richesses gastronomiques...

Ce déplacement est ouvert à tous et se fait, en fonction du nombre en car, mini bus ou en covoiturage. Le coût du voyage est en fonction du mode de déplacement, des subventions et du nombre de participants (environ 200€ par car).

Le comité de jumelage a besoin de s'étoffer avec de nouveaux membres.

Si vous désirez participer à cet échange avec nos amis belges, n'hésitez pas à prendre contact par mail avec le comité de jumelage (jumelage-pluherlin@orange.fr) ou au 06 87 79 19 99 pour vous informer et/ou vous inscrire à ce séjour.

Le comité de jumelage vous souhaite à toutes et à tous une bonne année 2024.



ENTENTE ST MARC

L'année 2023 s'est bien passée,

La fête du 15 juillet dernier a été une réussite malgré une météo un peu capricieuse. Le bilan annuel sera exposé lors de l'assemblée générale du 29 mars prochain, en attendant, nous vous invitons d'ores et déjà aux différentes manifestations qui animeront la vie de la chapelle pour cette nouvelle année :

Rendez-vous à la messe de la Saint Marc le **27 avril**, suivi de près par le concours de boules du **9 mai** et sans oublier la fête de la chapelle. Elle se déroulera le **13 juillet**, dans une ambiance conviviale grâce aux bénévoles qui contribuent activement à cette réussite depuis très longtemps, un grand merci.

Nous vous souhaitons nos meilleurs vœux pour 2024



CLUB DE GYMNASTIQUE MIXTE

Bouger pour entretenir la forme !

La saison 2023 a repris avec un cours hebdomadaire donné par Baptiste et qui a lieu le jeudi de 18h30 à 19h30 à la salle Françoise d'Amboise.

Nous proposons une gymnastique de renforcement musculaire, de cardio, d'équilibre et d'étirement.

Ces exercices accessibles à tout public adulte apportent assouplissement et bien-être.

Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux et aux nouvelles qui voudraient nous rejoindre.

Les inscriptions sont possibles en cours d'année.





ESPR

Pour cette saison 2023-2024, nous avons pu constater une petite baisse d'effectifs avec 71 licenciés contre 82 en 2022-2023. Cela nous a tout de même permis d'engager 7 équipes en championnat :

- **1 équipe U9** : entraînée par ELIN Thibault de Sport 56 le jeudi de 17h à 18h15
- **1 équipe U11** : entraînée par TILLY Antoine de Sport 56 le Mercredi de 14h00 à 15h30
- **1 équipe U13** : entraînée par TILLY Antoine de Sport 56 le Mercredi de 15h30 à 17h00
- **2 équipes U15** : entraînées par JAULT Didier et HERVIO Jess les Mercredi et Vendredi
- **1 équipe Séniors filles** qui s'entraîne les mardi et vendredi soir
- **1 équipe Loisirs mixtes** qui s'entraîne le mardi soir

Concernant les manifestations organisées par le club, nous avons organisé notre moules frites le 14 octobre et tenu le chalet le 28-29-30 décembre pendant les illuminations de Rochefort-en-Terre. Nous vous donnons rendez-vous, le **24 février** prochain, pour notre prochain repas.

Nous vous souhaitons une bonne année 2024.

FÊTE DU PAIN

Pluherlinoises, Pluherlinois,

La fête du pain et des traditions vous souhaite une très bonne année 2024, pleine d'animations et de rencontres sympathiques.

La fête du 15 août 2023 n'a pas démerité grâce au concours des nombreux bénévoles qui sont venus nous prêter main forte. Cette année quelques changements :

- Comme il nous manque une équipe en effectif suffisant pour assurer sereinement le service de restauration, un food truck est venu en renfort pour proposer des galettes et crêpes garnies. De notre côté, nous nous sommes concentrés sur les frites (fraîches) saucisses.
- Au four Maëla et Michel se sont adjoints un coéquipier pour faire des petits pains qui ont ravi les enfants.
- Dans la liste des artisans exposants, il y a toujours des nouveautés grâce à Maïna.

Les jeux ne cessent de s'étoffer mais ils ne sont pas tous sortis pour la fête car quelques bénévoles manquent pour surveiller, expliquer les règles et récompenser les meilleurs.

Maëla, Klervi et Emilie ont modernisé les caisses par l'entrée en service de TPE (possibilité de paiement dématérialisé).

Battage et fabrication de cidre ont toujours autant de succès. L'exposition du matériel attire les curieux de nostalgie en partie comblés par les panneaux explicatifs de Cri Cri (Bravo !).

Vous aurez plus de renseignements lors de notre assemblée générale le **vendredi 10 mai 2024** à la salle « ancienne école ».

Je vous demande d'avoir une pensée pour Jack (il nous a quitté subitement il y a peu) : un bénévole nouvellement arrivé et très actif. Tout notre soutien à Fabienne son épouse qui avait rejoint le bureau.

Cela va faire 10 ans que j'assume la présidence de la fête du pain et des traditions.

Après quelques déboires au démarrage, grâce à une bonne équipe de bénévoles, que je remercie sincèrement, la fête a repris de la vigueur et a un succès grandissant.

La fête du Pain c'est un moment convivial sur la commune et une belle affiche sur la vie à Pluherlin.

J'ai souhaité laisser la place de la présidence à quelqu'un (une) pour un nouvel essor.

Allain Jean



LA GENTIEENNE DE PLUHERLIN

L'ensemble du bureau de la Gentienne vous transmet tous ses vœux pour cette année 2024.

Avec un effectif de 114 licenciés, dont 97 joueurs et 17 dirigeants, la Gentienne de Pluherlin est engagée dans 10 équipes (séniors, vétérans, foot animation et groupement).

La saison de l'équipe séniors s'est terminée par une descente en D3. L'objectif du club est la remontée en D2 et le bon début de saison nous le confirme.

Pour la partie foot animation, tout se passe très bien avec la mise en place d'un nouvel éducateur, Baptiste TESSIER, pour les entrainements des U6 à U11 le mercredi après-midi, assisté de Guillaume DERRIEN joueur et dirigeant au sein du club.

En ce qui concerne le groupement jeunes, 4 équipes sont engagées avec les clubs voisins. 3 dirigeants sur 4 sont de Pluherlin, merci à eux.

La saison dernière, une équipe vétérans a vu le jour en entente avec le club de Larré-Molac. L'ambiance et les résultats

sont de la partie et nos vétérans ont gagné le Challenge B. Crété ainsi que le tournoi vétérans à Pleucadeuc. Bravo à eux.

Le club tient à remercier tous les joueurs, dirigeants, bénévoles et supporters.

Rendez-vous pour le traditionnel repas de la Gentienne le **10 Février 2024** à la salle des Grées.



PIEROKAMALI

Après une pause estivale, nous avons eu le plaisir de retrouver nos adhérents de la saison passée en septembre mais aussi d'en accueillir de nouveaux. Bienvenue à toutes et à tous pour cette nouvelle saison 2023-2024.



Nos activités sont proposées sur les communes de Pluherlin, Limerzel et Caden de manière régulière et sur la commune de Malansac de façon plus occasionnelle.

Quelques petites nouveautés pour cette saison :

Un 2ème cours de Pilates est proposé tous les jeudis après-midi avec Amalia à Pluherlin.

Le cours du lundi s'est très rapidement rempli et celui du jeudi n'est pas loin d'être complet. Selon les demandes, un 3ème cours pourra être ouvert le mardi soir.

Le cours de Zumba® Kids de Caden a lieu le vendredi à 17h30 au lieu du mercredi.

Afin de prendre en compte les différents niveaux en Gymnastique Rythmique, un nouveau créneau loisirs a été créé le mercredi. Morgane est secondée par Liawenn, Lénaïg et Swann qui partagent leur expérience dans leur sport.

Baptiste Tessier, de Saint-Jacut-les-Pins, vient de rejoindre notre équipe d'éducateurs sportifs début novembre, pour encadrer des activités de multisports et de fitness adultes. Bienvenue à lui !

Côté animations, après 2 forums riches en rencontres en septembre, le mois d'octobre a été marqué par un cours de Zumba® Fitness aux couleurs d'octobre rose mais aussi par des cours envahis de monstres et de sorcières...

Un Stage de Gymnastique Rythmique en coopération avec le club des

Enfants du Plessis de Lanester a eu lieu lors des vacances de la Toussaint. Nous avons reçu Léa et quelques-unes de ses gymnastes lors de la 1ère semaine et nous nous sommes rendus à Lanester la 2ème semaine.

Afin de pouvoir emmener nos adhérents assister aux Jeux Olympiques de Paris l'été prochain, petits et grands adhérents se sont retrouvés dans l'esprit de Noël pour une vente de gâteaux faits maison.

Notre Assemblée Générale a eu lieu, suivie de la galette des Rois. Nous entamons ainsi la saison des compétitions de Gymnastique Rythmique qui s'étalera de février à juin. Nous aurons le plaisir d'organiser l'une d'entre elles au mois de mai. La saison se terminera en beauté par notre traditionnel gala de fin d'année fin juin.

Nous souhaitons à toutes et à tous une belle année 2024.



ASSOCIATION EVEIL

CENTRE SOCIAL INTERCOMMUNAL

Communes de Caden, Limerzel, Malansac, Pluherlin Rochefort en Terre et Saint Gravé

Eveil accompagne les habitants dans leur quotidien via de nombreuses propositions : activités de loisirs enfants et jeunes, sorties et ateliers en famille, accompagnement à la scolarité, après-midis et sorties habitants, navettes au marché, actions solidaires, groupes de réflexion sur des sujets quotidiens : habitat, alimentation, mobilité... N'hésitez pas à venir rencontrer l'équipe !

POUR LES HABITANTS

Actions coup de pouce numérique

Vous avez une difficulté liée aux outils numériques, vos aimeriez développer vos savoirs faire ?

Baptiste Trémoureux, conseiller numérique France Service au Centre Social vous accompagne :

Ateliers Numériques (Gratuit)

Baptiste propose plusieurs ateliers thématiques sur les communes pour perfectionner vos usages et développer votre culture numérique. Reprise à partir de février 2024, programmation à venir !

Accompagnement individuel

Gratuit - Limerzel ou sur votre commune :

Rendez-vous auprès du secrétariat au 02.97.66.24.63

Permanences numériques

Gratuit - Médiathèque de Pluherlin

- Mardi 13 Février - 16H-18H
- Vendredi 8 Mars - 16H-18H

Les Cafés Bricole, une nouvelle action itinérante pour partager des savoir-faire

Une fois par mois, en itinérance sur les communes, des habitants vous proposent des Cafés Bricole. L'idée, se retrouver pour apprendre à réparer des objets du quotidien, petit outillage, petite mécanique et petit électroménager.

Ces rendez-vous permettent de lutter contre le gaspillage et l'obsolescence programmée, tout en échangeant des savoirs, autour d'un café. Gratuit et ouvert à tous, quel que soit votre niveau en bricolage. Toute personne bricoleuse est également bienvenue pour partager ses compétences !

Contact - informations : cafebricole56@gmail.com

Les samedis de 9H30-12H

- 27 janvier 2024 - Saint gravé - salle la Boullerie
- 17 février 2024 - Rochefort en T. Café de la pente
- 16 mars 2024 - Limerzel - centre social Eveil
- 20 avril 2024 - Malansac - Centre Associatif
- 18 mai 2024 - Pluherlin - à côté de la Mairie
- 15 juin 2024 - Caden - City parc

Tournée conviviale dans votre commune

Régulièrement, l'équipe du centre social vient à votre rencontre avec « L'Eveilleur », son fourgon aménagé. Nous proposons un accueil libre et gratuit pour tous : espace convivial, pause-café, goûter, jeux, bricolage, informations, discussions...



ENFANCE JEUNESSE

Accueil de loisirs 3-12 ans :

Lors des vacances de printemps, du 22 Avril au 3 Mai, les enfants seront accueillis sur la commune de PLUHERLIN pour deux semaines d'animation : grands jeux, activités manuelles, bricolages, sport jeux de plein air et jeux d'imagination... Retrouvez le programme d'activités et les modalités d'inscriptions sur le site internet du centre social dès le 28 mars 2024.

Vous souhaitez utiliser l'accueil de loisirs à un autre moment ? Les enfants seront accueillis à Caden pour les vacances d'hiver, et tous les mercredis à Malansac. Renseignements et inscriptions au secrétariat de l'association.

Du côté de la jeunesse...

Les animatrices ouvrent l'espace jeunes de Pluherlin (rue Saint Hernin à côté de la mairie) **les vendredis soir de 17H30 à 19H30 hors vacances scolaires** ; elles y accueillent les jeunes de 11 à 17 ans. Des animations sont également proposées pendant les vacances scolaires et sur certains mercredis et samedis ; les animations se déroulent sur différentes communes et des navettes sont possibles pour faciliter les déplacements des jeunes. Les informations sont disponibles sur le site internet du Centre Social, ou en prenant contact avec Claire, l'animatrice jeunesse au 06.04.49.42.21, ou via les réseaux sociaux :

Instagram : Claireanimjeunesse

Facebook : Eveil Animatrice Jeunesse Claire.

Nous contacter : **Centre Social EVEIL**

8 rue de la Métairie 56220 LIMERZEL

Tél. **02 97 66 24 63**

eveilcentresocial@orange.fr

www.eveilcentresocial.org

SARL ARZ'ETANCH

Benjamin Lanoë et son père Rémi ont fondé en mars dernier la SARL Arz'Etanch.

« Notre entreprise se spécialise dans l'étanchéité, la couverture et le bardage. C'est une aventure familiale, Rémi a 27 ans de métier en tant que salarié et 16 ans en tant qu'entrepreneur individuel. De mon côté, Benjamin, j'ai neuf ans d'expérience, avec deux CAP et un BP en couverture étanchéité, ainsi qu'un BTS enveloppe des bâtiments. » Rémi a pris la décision de mettre fin à son entreprise individuelle pour se joindre à cette aventure commune.

Arz'Etanch intervient dans toute la Bretagne sud, que ce soit pour des projets neufs ou de rénovation. Ils sont spécialisés dans les travaux de couvertures en ardoises, zinc ou acier. Et leur expertise s'étend à l'étanchéité des toits plats et toits terrasses. Ils sont également à même de réaliser des bardages en zinc ou en acier. Arz'Etanch est là pour mettre à votre disposition son savoir-faire et son engagement à chaque étape de votre projet.



contact@arzetanch.fr
07 87 05 02 83 - www.arzetanch.fr

ATELIER COUTURE

Couturière de formation et de métier, Emeline BONSERGENT crée des vêtements féminins dans son atelier à Pluherlin.

Elle souhaite mettre à profit son savoir-faire pour vous accompagner sur votre projet couture, en proposant des ateliers par cycle de 5 séances à la salle des associations de Pluherlin.

Les prochaines sessions auront lieu aux dates suivantes :

les lundis de 14h à 16h30

- 22 janvier
- 5 et 19 février
- 11 et 25 mars

les mardis de 9h30 à 12h

- 23 janvier
- 6 et 20 février
- 12 et 26 mars

125€ le cycle

Renseignements et inscription au :
06 72 11 23 54



L'ADMR DE MALANSAC

Ses 19 voitures et quelques 38 employés sillonnent les communes de Malansac, Caden, Limerzel, Pluherlin, Rochefort-en-Terre, Saint-Gravé pour venir en aide aux habitants de ces communes.

Leurs tâches consistent en accompagnement du handicap, enfance et parentalité, services et soins aux seniors, entretien du domicile, préparation des repas, aide à la toilette, accompagnement aux courses.

Un service de transport pour des rendez-vous médicaux peut également être proposé aux bénéficiaires, à la condition d'anticiper, bien évidemment.

Chaque caisse de retraite peut participer au financement d'heures de ménage et, bien entendu, toutes les prestations bénéficient d'un avoir fiscal ou crédit d'impôts de 50 %.

L'ADMR a obtenu le renouvellement de la certification AFNOR NF Services

suite à un audit du 13 septembre 2023 qui a évalué le savoir-faire et les compétences de l'association à exercer son activité selon un référentiel élaboré.

Un loto a été organisé le 14 septembre 2023 auquel ont participé environ 70 personnes. L'après-midi s'est achevé

par un temps réservé au verre de l'amitié au cours duquel les impressions ont été échangées sur cet après-midi récréatif. Conclusion : il faudra recommencer l'année prochaine. Les bénévoles tiennent à remercier tous les participants.



LES PARENTILLAGES :

Un lieu unique dédié à la parentalité

« Les Parentillages » est un service proposé par le CIAS de Questembert Communauté. Dédié à la parentalité ce service peut être considéré comme une véritable « boîte à outils » des parents pour échanger et partager sur les petites et grandes questions de la parentalité

Pensé comme une porte d'entrée ou un guichet unique sur la parentalité « Les Parentillages » est, tout d'abord, un lieu d'accueil libre et convivial. Une soupape où les familles peuvent échanger, discuter, jouer, prendre du temps pour elles « en dehors de la maison ».

« Les Parentillages » est également un lieu d'accueil individuel où les parents peuvent bénéficier d'un accompagnement, assuré par le Relais Jeunes 56, ou

tout simplement prendre des conseils sur des difficultés qu'ils peuvent rencontrer, au quotidien, avec leur enfant ou leur adolescent. L'occasion d'échanger plus librement et en toute confidentialité avec les éducatrices du site.

« Les Parentillages » est enfin un lieu de vie où l'on prend le temps de créer du lien et de partager des temps ludiques en famille par le biais d'ateliers, entre autres.

De nouveaux partenaires pour les familles

Depuis peu, une psychologue spécialisée en systémie familiale assure des entretiens individuels. Son rôle est d'apporter des clés de compréhension aux familles. Il ne s'agit pas d'une thérapie mais d'un soutien à la vie familiale et aux relations intrafamiliales.

Autre partenaire : la médiatrice familiale de l'UDAF. Celle-ci intervient les lundis des semaines impaires aux

« Parentillages ». Elle agit notamment dans les contextes de séparation des parents.

Enfin, le CIDFF (Centre d'information sur le droit des femmes et des familles), intervient les mardis matins des semaines impaires pour accompagner les femmes (à partir de 18 ans) qui envisagent un parcours de reconversion professionnelle.

Les Parentillages :

Maison des Parents :
13 boulevard Saint-Pierre – 56230 QUESTEMBERT

Ouverture libre le mercredi de 14h à 17h, le vendredi de 9h30 à 12h et de 15h à 17h30.

Pour les ateliers, se référer à l'agenda sur www.questembert-communaute.fr

Contact : 02 97 26 15 00 ou lesparentillages@qc.bzh

Plus d'infos sur www.questembert-communaute.fr



LIEU D'ACCUEIL ENFANTS PARENTS :

Un espace de jeux pour les enfants de 0 à 6 ans et un lieu de discussion pour les familles

Le lieu d'accueil enfants parents est un service gratuit et anonyme, s'adressant aux familles d'enfants âgés de 0 à 6 ans.

Les enfants accompagnés de leurs parents, grands-parents... y trouvent un espace de jeux leur permettant de vivre des moments privilégiés.

C'est aussi un lieu d'écoute et d'échanges pour aborder toutes les questions qui intéressent les parents. Mamans enceintes, grands-parents, vous êtes également les bienvenues !

Venez donc faire une petite pause au LAEP, nous vous accueillerons avec plaisir !

Lieux d'Accueil Enfants Parents, en pratique :

Malansac : les lundis, village des enfants, rue du petit village, entre 9h30 et 11h30

Limerzel : les jeudis, garderie périscolaire, rue du Rodoué entre 9h30 et 11h30

Questembert : les vendredis, accueil de loisirs/garderie périscolaire Pomme d'Api, Place Jacques Prévert, entre 9h30 et 11h30

Contact : 02 97 26 17 52 ou sur laep@qc.bzh



BIODÉCHETS :

Le tri à la source se généralise

**Composter ?
ça vous botte !**



A partir du 1^{er} janvier 2024, le tri des biodéchets se généralise en France. Déchets de cuisine, du potager, végétaux, tous les biodéchets devront désormais être triés par les habitants.

Cette nouvelle obligation (sur tout le territoire national) vise à faire disparaître ces déchets valorisables des poubelles d'ordures ménagères des particuliers car les biodéchets sont une ressource.

En effet, ils permettent d'enrichir les sols, de produire de l'énergie et de limiter la consommation en eau.

Composter, ça vous botte ? Demandez votre composteur !

Si vous ne disposez pas de composteur individuel ? Obtenez gratuitement votre composteur en prenant rendez-vous auprès du service déchets de Questembert Communauté.

Si vous souhaitez mettre en place un composteur collectif au sein de jardins partagés, dans une résidence ? Prenez également contact avec ce même service.

Contact : service déchets de Questembert au 02 97 26 10 21 ou sur dechets@qc.bzh

Collecte des déchets :

La communauté de communes a modifié certaines tournées de collecte (ordures ménagères et sacs jaunes). Pensez à vérifier vos jours de collecte sur vos calendriers 2024 !

PISCINE BEAU SOLEIL :

Baignade, hammam en illimité avec les pass !

Depuis le mois de septembre, la piscine Beau Soleil propose une nouvelle offre de Pass, avec accès illimité, pour le grand public.



Que vous soyez baignade ou détente, profitez des pass qui vous permettent d'accéder en illimité (dans la limite d'une entrée par jour d'ouverture au public) à la piscine.

Avec le Pass Basic (1 mois, 3 mois, 6 mois ou 1 an) profitez des bassins (hors activités aquaforme). Avec le Pass Bien-Être (1 mois, 3 mois, 6 mois ou 1 an), profitez des bienfaits du hammam et de la baignade.

Plutôt sportif ? Découvrez le Pass Premium (1 an) qui propose un accès illimité au hammam, à la piscine et pour l'emprunt de matériel, associé à 11 séances Aquaforme (au choix).

Du côté des activités (aquaforme, école de natation, jardin aquatique, aquaprénatal), découvrez toute l'offre de la piscine sur <https://reservation.piscinequestembert.bzh/>

Horaires de la piscine (période scolaire) :

Lundi et jeudi :
de 12h à 13h15

Mardi et vendredi :
12h à 13h15 et de 17h à 20h30

Mercredi : de 15h30 à 21h

Samedi : de 14h à 17h30

Dimanche : de 9h à 12h30

Piscine Beau Soleil : 14 rue du Calvaire - 56230 Questembert

Contact : 02 97 26 66 60

piscinebeausoleil@qc.bzh - <https://reservation.piscinequestembert.bzh/>

SIAEP

DU NOUVEAU POUR VOS CONTROLES DE BRANCHEMENTS NEUFS DES EAUX USEES !

Pour chaque construction de bâtiment neuf (ou bâtiment existant devant se raccorder au réseau d'assainissement collectif suite à une extension de celui-ci), le propriétaire doit faire contrôler le raccordement des eaux usées de son habitation au réseau public de collecte (loi Climat et Résilience).

Cette prestation obligatoire était jusqu'à assurée par SAUR en tant qu'exploitant délégataire du SIAEP de Questembert auquel votre commune adhère.

A compter du 1er janvier 2024, cette prestation sera reprise par les agents contrôleurs du SIAEP de Questembert qui a décidé de mettre en place son propre Service Public d'Assainissement Collectif (SPAC).

Le but du contrôle est de :

Préserver le bon fonctionnement des ouvrages publics de traitement des eaux usées (un apport massif d'eaux pluviales en station d'épuration met à mal le fonctionnement même de la station et génère des surcoûts de collecte (exemple : consommation électrique des postes de refoulement et des stations)) ;
Préserver l'environnement en limitant les rejets (en surverse) d'eaux usées au milieu naturel.

Ainsi, pour tout contrôle de raccordement NEUF à réaliser pour votre bâtiment à compter du 1er janvier 2024, nous vous invitons à prendre contact avec le SPAC, pour une prise de rendez-vous avec nos contrôleurs.

ATTENTION : Ce contrôle devra se faire TRANCHEE OUVERTE ! sous peine d'application de pénalités au propriétaire concerné.

Les entreprises de travaux du secteur recevront également une information pour expliquer ces nouvelles démarches. Le service reste à votre entière disposition pour tout complément d'information sur le sujet :

SIAEP DE LA REGION DE QUESTEMBERT

16 avenue de la Gare
56230 QUESTEMBERT

Horaires d'ouverture au public :

> **Lundi et mercredi :**

9h00-12h30 / 14h00-17h30

> **Mardi et jeudi :** 9h00-12h30

> **Vendredi :** 9h00-12h30 / 14h00-17h00

Tél. : **02 97 26 04 28**

E-mail :

spac@siaep-questembert.fr

Site Internet :

www.siaep-region-questembert.fr

Communes adhérentes du SIAEP, Syndicat Intercommunal d'Assainissement et d'Eau Potable :

Beric, Caden, Larré, Lauzach, La Vraie-Croix, Le Cours, Le Guerno, Limerzel, Malansac, Marzan, Molac, Noyal-Muzillac, Péaule, Pluherlin, Questembert et Saint-Gravé

PLUHERLIN AU FIL DU TEMPS (6)

Dans le dernier bulletin de juillet 2023, je vous avais présenté l'histoire gallo-romaine sur nos territoires. Il est temps de passer à l'arrivée des Bretons.

Jusque vers la fin du 3ème siècle de notre ère, l'Armorique jouit d'une belle prospérité, mais, à cette date, elle est sérieusement ébranlée ; l'empire romain menace de s'écrouler. Son effondrement va permettre au christianisme de s'installer en douceur dans la population armoricaine, déjà animée de profonds sentiments mystiques et religieux (druidisme notamment).

Au début du 5ème siècle, les invasions germaniques déferlent sur l'Occident, mais, de par sa situation géographique, l'Armorique n'eut guère à subir leur envahissement. Par contre, notre région fut conquise, entre 400 et 600, par des Bretons, venus de l'île de Bretagne (la Grande Bretagne actuelle). Les détails de cette migration et ses motifs sont mal connus. Les Bretons apportent avec eux leur langue, la culture celte et le christianisme (les Armoriciens sont encore à majorité païens, surtout dans les campagnes).

Une ère nouvelle s'ouvre alors : l'Armorique va changer de nom et devenir la Bretagne ; l'histoire médiévale de notre région est ouverte. Apparemment, Bretons et Armoriciens ont vécu côte à côte et, généralement, en bonne intelligence.

Le premier chef breton ayant laissé son nom dans l'Histoire est Waroch, à la fin du 6ème siècle. En langue bretonne parlée à l'époque, son territoire s'appelaient « Bro Waroc » ; il correspondait à peu près aux limites du Morbihan actuel et Vannes en était la capitale.

Lors de ces migrations, des moines arrivés avec les Bretons ont donc contribué à introduire le christianisme. Dans notre secteur, retenons Saint Patern qui fut le premier évêque de Vannes (une église de la ville porte son nom) et Saint Gildas (la tradition lui attribue la fondation d'un monastère dans la presqu'île de Rhuys et le fait mourir à l'île de Houat, en 570) .

D'après les spécialistes, les toponymes Plou et les variantes Plé – Plu – Plo – Pleu proviennent du bas-latin Plebs qui désigne la communauté de fidèles fréquentant un même lieu de culte. Ce préfixe entre dans la formation des noms de 150 communes de Bretagne, dont 20 dans le Morbihan. 75% des noms en Plou... sont construits avec un nom de personne, assimilé par la suite au saint fondateur de la paroisse. Pluherlin viendrait de Plou et de Hernin. La paroisse primitive est mentionnée dès 833 dans le cartulaire de Redon, sous le nom de Plebs Huiernim. Ce recueil d'actes de propriétés foncières, de terres et de domaines situés un peu partout en Bretagne, est écrit en latin, mais les noms propres sont en vieux breton. Ce document révèle qu'un certain Rethwalart donna aux moines de l'abbaye de Redon une propriété située dans notre commune.

Les noms de villages commençant par Ker et Car (forme francisée, gallo, de Ker), des noms comme Talhouët (endroit situé sur la façade d'un bois), Couët Daly, Couédél, Penan, Bodevrel (autrefois Botvrel), Brambien (colline élevée), Trébrun... soulignent l'influence bretonne qui s'est exercée chez nous.

De Plebs Huernim (833), on voit ensuite, dans le Cartulaire de Redon, Plebs Hoiernim (836), Plebs Hoiernin (866). Plus tard, on écrit Ploeherlin (1387), Ploerlin (1422), Plouherlin (1516) et on trouve Pluherlin à partir de 1674 dans les registres d'état civil.

Mais qui était donc Hernin ? Et pourquoi le patron de la paroisse est-il Saint Gentien ? De Saint Hernin, on sait qu'il est un ermite venu en Armorique en 528, avec l'émigration bretonne. Il s'installa dans la paroisse appelée aujourd'hui Locarn, près de Carhaix, en Côtes d'Armor. Son culte est lié à plusieurs événements miraculeux postérieurs à sa mort. Il fait l'objet d'un pardon à Locarn, le dimanche suivant le 1er mai. Dans le trésor de l'église de cette commune, est conservé un buste reliquaire du 15ème siècle, considéré comme étant un des plus beaux exemples d'orfèvrerie bretonne de la fin du Moyen-Age.

A 25 kms de Locarn, située en Finistère, se trouve la commune de Saint Hernin. Dans ces deux endroits, une fontaine est vouée à cet ermite qui avait la réputation de faire passer les migraines. Il suffit, désormais, de passer trois fois sa tête dans la fontaine, le jour du pardon, pour en être guéri. Avis aux amateurs !

Et alors, Saint Gentien ? Quand fut-il choisi pour être le patron de la paroisse et pourquoi ? Il est possible que Saint Hernin le fut pendant un certain temps et que, à une époque qui nous est inconnue, on en changea. C'est ce qui s'est passé pour la plupart des Plou... de notre région. Peut-être que le peu de certitude sur la sainteté des premiers a poussé les responsables à placer leur paroisse sous le patronage de saints plus authentiques. Parmi ceux-ci, le plus souvent, on a choisi des martyrs. Or, Gentien est un catéchumène qui fut décapité, vers 303, près d'Amiens, pour avoir donné l'hospitalité à Fuscien et Victorin, deux missionnaires venus dans la région pour évangéliser. Saint Gentien est également patron de la paroisse de Deniécourt, dans la Somme. La clé de l'énigme pourrait être la suivante : de 1594 à 1597, le recteur de Pluherlin, Mathieu de Vanchelles, était un chanoine originaire d'Amiens. Il pourrait bien être à l'origine du remplacement de St Hernin par St Gentien.

La prochaine fois, nous arriverons à l'époque féodale.



AGENDA : LES RENDEZ-VOUS COMMUNAUTAIRES DE FÉVRIER À MAI 2024

FÉVRIER

Dimanche 4 février

Atelier de pratique « théâtre, objets et récits »

Avec la Compagnie On t'a vu sur la pointe

10h30 : Atelier réservé aux membres des troupes de théâtre amateur du territoire

14h30 : Atelier tout public (adultes et ados)

L'Asphodèle (Questembert)

Tarif unique : 5€

Infos et résas : 02 97 26 29 80 ou

<https://asphodele.questembert-communaute.fr>

Jeudi 8 février

Héroïnes

Compagnie On t'a vu sur la pointe

Dans le cadre du programme

« Agri'Culture » proposé par Questembert Communauté

20h30, l'Asphodèle (Questembert)

Tarifs : 14€ / Abonné 12€ / Réduit 9€

Gratuit -10 ans

Infos et résas : 02 97 26 29 80 ou

<https://asphodele.questembert-communaute.fr>

Mercredi 14 février

Maeva

Le Voilà Voilà

Dans le cadre du festival Prom'nous nous

9h30 et 10h45, l'Asphodèle (Questembert)

Tarif unique : 5€

Infos et résas : 02 97 26 29 80 ou

<https://asphodele.questembert-communaute.fr>

Vendredi 16 février

Mon père avait trois vaches

Yves-Marie Le Texier

Dans le cadre du programme

« Agri'Culture » proposé par Questembert Communauté

19h30, Les Digitales (Caden)

Gratuit, sur réservation auprès

des Digitales au 02 97 67 14 59 ou lesdigitales@qc.bzh

Samedi 17 et mardi 20 février

Paroles d'agricultrices

Stéphane Batigne et 5 autres-
agricultrices de La Vraie-Croix

Dans le cadre du programme

« Agri'Culture » proposé par Questembert Communauté

10h30, samedi 17 février à la

médiathèque de Molac

17h, mardi 20 février à la

médiathèque de Berric

Gratuit, sur réservation auprès des

médiathèques de Molac et de Berric

MARS

Jeudi 14 mars

Brazakuja

20h30, l'Asphodèle (Questembert)

Tarif unique : 7€

Gratuit - 10ans

Infos et résas : 02 97 26 29 80 ou

<https://asphodele.questembert-communaute.fr>

Du 15 mars au 2 juin

Exposition «Vidrio»

Greky

Art urbain - peinture

Vernissage en présence de l'artiste :

vendredi 15 mars à 18h

Centre culturel Les Digitales (Caden)

Entrée libre et gratuite

Mardi 19 mars

La langue de papivole

Conférence contée de Matao Rollo

20h, Médiathèque de Malansac

Gratuit, sur réservation auprès de la

médiathèque

Vendredi 22 mars

Gaïa 2.0

Compagnie Bakhus

20h30, l'Asphodèle (Questembert)

Tarifs : 14€ / Abonné 12€ / Réduit 9€

Gratuit -10 ans

Infos et résas : 02 97 26 29 80 ou

<https://asphodele.questembert-communaute.fr>

Samedi 23 mars

Et si je parlais en... gallo ?

Atelier d'initiation au gallo avec Matao Rollo

10h30, Médiathèque de Larré

Gratuit, sur réservation auprès de la médiathèque

AVRIL

Vendredi 5 avril

Tous les dancings seront fermés

Spectacle de conte de Matao Rollo

20h, salle polyvalente de Limerzel

Gratuit, sur inscription auprès de la

médiathèque de Limerzel

Samedi 13 avril

Balade contée avec Matao Rollo

14h30, médiathèque de Lauzach

Gratuit, sur inscription auprès de la médiathèque

Samedi 20 avril

Balade contée avec Matao Rollo

14h30, médiathèque de Le Cours

Gratuit, sur inscription auprès de la médiathèque

MAI

Jeudi 16 mai

Grâce à lui

Cie le Bastion de l'âme

Répétition publique

18h30, l'Asphodèle (Questembert)

Gratuit

CALENDRIER DES FÊTES 2024

Sous réserve de modification

JANVIER		JUILLET	
05	Vœux de la Municipalité	13	Fête à la Chapelle de Cartudo
10	Galettes des Rois – Club des Aînés	14	Diffusion de la Finale de l’Euro – la Gentiennie
12	AG et Galettes des Rois – Amicale Bouliste	19	Vendredi de l’été – Comité des Fêtes
13	Concours de belotte, galette, repas – Gentiennie	28	Concours de Boules – Amicale Bouliste
26	Chapelle de la Barre	AOÛT	
FEVRIER		02	Rassemblement des bénévoles – Comité Fête du Pain
02	AG – Comité des fêtes	15	Fête du Pain – Comité Fête du Pain
03	AG et Galettes des Rois – la Roue Pluherlinoise Fest-Noz – Bugalé Piélin	31	Finale du conc. comm. de Boules – Amis de Bon Réconfort
07	Après-midi Crêpes – Club des Aînés	SEPTEMBRE	
09	Conseil d’Administration – Comité des fêtes AG – Sports et Loisirs	04	Reprise réunion mensuelle – Club des Aînés
10	Repas – GENTIENNE	13	AG – Société de Chasse
24	Repas – ESPR	14	Concours de Boules – Amicale Bouliste
MARS		21	Rallye du patrimoine – Comité des Fêtes
09	Repas – Breiz Compétition Auto	27	AG – ACP Rando
22	Soirée de la Paroisse	28	Repas à emporter – A.P.E.L.
AVRIL		OCTOBRE	
05	AG – Société de Chasse	11	Bilan de la Fête du Pain – Comité Fête du Pain
13	Chasse à l’œuf au Moulin Neuf – A.P.E.L. Troc de plantes – Bien vivre à la campagne Théâtre – la Roue Pluherlinoise	12	Repas – E.S.P.R.
27	Concours de Boules – Amicale Bouliste	17	AG – Gym
MAI		20	Rando des Grées – Sports et Loisirs
04 05	Rallye du Morbihan – Breiz Compétition Auto	NOVEMBRE	
09	Concours de Boules – Chapelle de Cartudo	15	Bilan de la Fête de la Chapelle – Amis de Bon Réconfort
10	AG – Comité de la Fête du Pain	15 16	Café-théâtre – Arz Scène
11	Concours de Boules – la Gentiennie	22	Café-théâtre – Arz Scène
19	Vide Grenier – Chapelle de la Barre	23	Café-théâtre – Arz Scène Repas du CCAS
JUIN		29	Café-théâtre – Arz Scène
09	Concours de Boules (tripl.) – Société de Chasse	30	Café-théâtre – Arz Scène Bilan de la Rando des Grées – Sports et Loisirs
14	Fête de la Musique – Comité des Fêtes	DECEMBRE	
15	Fête à la Chapelle de la Barre	14	Repas de Noël – Comité des Fêtes
29	Commémoration de la Grande Métairie		
30	Kermesse de l’école – APEL		



Gentienne



Natura 2000



Cérémonie du 11 novembre 2023



Gentienne - jeunes



Exposition sur les dangers domestiques



Festi'Mômes



Exposition sur les dangers domestiques



Ecole Saint-Gentien - départ du directeur



Théâtre



Chapelle de Cartudo - Concours de boules